

Agence de l'eau  
Rhin-Meuse

# RAPPORT d'activité 2019



  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**AGENCE  
DE L'EAU**  
RHIN•MEUSE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Au 31 décembre 2019)

**Président: Nicolas FORRAY**

### Collectivités territoriales :

Serge BOULY, Béatrice BULOUE, René DARBOIS, Régis DEPAIX, Daniel DIETMANN, Christian GUIRLINGER, Bernard INGWILLER, Simon LECLERC, Audrey NORMAND, Patrick REICHHELD, Jean-Marc RIEBEL

### Usagers, organisations professionnelles et personnes qualifiées :

Gilbert BAUER, Jean-Paul BECKER, Guy DELALLE, Robert ERB, Michel GEORGE, Philippe HENRY, Patrick NEU, Jean-Luc PELLETIER, Daniel REININGER, Régis THEVENET, Pédre TRIVINO

### État et ses établissements publics :

le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement Grand Est,  
le directeur général de l'office français de la biodiversité,  
le secrétaire général des affaires régionales et européennes Grand Est,  
le commissaire à l'aménagement au développement et à la protection du massif vosgien,  
le directeur général de l'agence régionale de santé Grand Est,  
la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est,  
le directeur régional des finances publiques Grand Est,  
la directrice régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,  
le directeur général du port autonome de Strasbourg,  
le directeur territorial de voies navigables de France,  
le directeur général de l'office national des forêts,

**Représentant du personnel de l'agence de l'eau :**  
Fabien POTIER

Les procès verbaux et les délibérations du Conseil d'administration sont accessibles au public sur [www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)

Édité en juillet 2020  
par l'agence de l'eau Rhin-Meuse  
Crédits photo : © AERM/ N. Leblanc ; T. Racher ; F. Baudry ; M. Cugnot ; F. Chaffarod ; JL. Matte ; J. Lhoir ; Scotam ; istockphoto

# RAPPORT d'activité 2019

Agence de l'eau  
Rhin-Meuse

ÉDITO .....	p.5
■ 2019, EN CHIFFRES .....	p.6
■ TEMPS FORTS .....	p.8
■ LES INSTANCES .....	p.10
■ LES AIDES .....	p.14
ACCOMPAGNER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	p.16
PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA RICHESSE DES MILIEUX AQUATIQUES	p.18
SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS.....	p.20
ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES LES PLUS FRAGILES.....	p.22
CONTRIBUER AUX ACTIONS DES INDUSTRIELS.....	p.24
FAVORISER LES PRATIQUES AGRICOLES POUR LA QUALITÉ DE L'EAU	p.26
PROMOUVOIR UNE GESTION QUANTITATIVE DURABLE .....	p.28
■ LES REDEVANCES .....	p.32
Une justice fiscale étroitement contrôlée	
■ LA GOUVERNANCE LOCALE .....	p.36
Une valorisation des démarches SAGE à conforter	
■ LA COOPÉRATION INTERNATIONALE .....	p.40
Une solidarité pour un accès à l'eau pour tous	
■ LA SENSIBILISATION .....	p.43
Sensibiliser les acteurs de l'eau et les citoyens	
■ LA CONNAISSANCE .....	p.46
Net progrès pour les cours d'eau	
■ LES MOYENS HUMAINS .....	p.50
■ LE BILAN FINANCIER .....	p.54

# ÉDITO



**Nicolas Forray,**  
président du conseil  
d'administration  
de l'agence de l'eau  
Rhin-Meuse

Après la transition historique du 11<sup>ème</sup> programme vers les problématiques de biodiversité et d'adaptation au changement climatique, l'exécution de l'année 2019 était attendue et scrutée. Les résultats sont là ! Il n'y a aucun fléchissement de l'activité, bien au contraire, puisque le taux d'exécution des aides s'établit à 95% et que les indicateurs de résultats sont conformes à la trajectoire pluriannuelle fixée. Je note avec satisfaction la signature de deux premiers contrats de territoire "Eau et Climat" emblématiques et le financement de nombreux projets faisant écho aux conclusions des Assises de l'eau. Le cap est bon. La dynamique doit être maintenue, renforcée.

Le Conseil d'administration a pris de nombreuses décisions pour faciliter cette transition pour les collectivités les plus en difficultés. La solidarité vis-à-vis du monde rural a pleinement joué et ces territoires ont même décliné des actions phares en matière d'adaptation au changement climatique, qui recueillent globalement un franc succès en drainant 47% des aides.

Je vous invite à découvrir, au travers de ce rapport d'activité, le panel des activités embrassées par l'agence de l'eau, illustré par des exemples concrets et des témoignages de partenaires. Ceux-ci montrent combien l'action de l'agence de l'eau s'accroît en termes de transversalité avec d'autres politiques publiques (urbanisme, agriculture, santé, éducation à l'environnement...) et d'impact dans la vie quotidienne de nos concitoyens.



**Marc Hoeltzel,**  
directeur général  
de l'agence de l'eau  
Rhin-Meuse

De nombreux changements ont marqué l'établissement en 2019. En premier lieu, la mise en œuvre du 11<sup>ème</sup> programme sous l'éclairage des défis territoriaux. Ceux-ci ont permis d'initier une dynamique nouvelle, plus partenariale et avec des contractualisations à façon pour les territoires. C'est aussi l'occasion pour l'agence de l'eau de renouer avec des dires d'experts sur des grands enjeux du bassin. Mais je retiens surtout la très bonne adhésion et réactivité des bénéficiaires d'aides aux nouvelles priorités en lien avec les problématiques du dérèglement climatique, conduisant à aménager autrement les espaces urbains, à développer tout azimut les solutions fondées sur la nature et à s'attaquer aux vraies sources de dégradation des eaux. Tout cela constitue un terrain propice au déploiement des conclusions des Assises de l'eau et du futur plan de gestion des eaux dont l'actualisation a été lancée. En ligne de mire désormais 2027, dernière échéance en terme de bon état des eaux. Le point d'arrivée se précise, la mobilisation de tous les acteurs est de plus en plus nécessaire. L'agence de l'eau l'accompagnera en activant tous ses leviers d'action : ses moyens financiers, ses expertises ou encore l'appui technique et administratif aux bénéficiaires. C'est pourquoi j'ai souhaité en 2019 doter l'établissement d'une nouvelle organisation pour porter plus efficacement les enjeux et les nouvelles contractualisations du 11<sup>ème</sup> programme, préserver la présence sur le terrain, gagner en transversalité dans nos approches, progresser en termes de connaissance sur les sujets émergents et renforcer le pilotage financier et budgétaire. Je vous invite à parcourir ce bilan d'activité "nouvelle formule" qui retrace les avancées obtenues, l'engagement des personnels et le soutien constant de nos instances de bassin au changement de cap et à la défense de nos moyens d'actions. Je tiens tous à les remercier.

## 47%

C'EST LE POURCENTAGE DES AIDES ACCORDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU EN 2019 EN LIEN AVEC L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## 265 764 m<sup>2</sup>

de surfaces désimperméabilisées ou déracordées du réseau public



## 92%

DES REDEVABLES ONT CHOISI LA TÉLÉ-DÉCLARATION EN 2019, contre 73% en 2018.

## 23

ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION À L'EAU ET À L'ENVIRONNEMENT ont contractualisé avec l'agence de l'eau de 2019 à 2021

PROGRAMMES ÉDUCATIFS ET DE SENSIBILISATION DES JEUNES ET ADULTES  
APPEL À INITIATIVES 2019-2021  
Agence de l'eau Rhin-Meuse

## 1 MILLIARD D'EUROS

c'est la capacité d'intervention du 11<sup>e</sup> programme de l'agence de l'eau de 2019 à 2024. Un budget alloué au bon état des eaux, à l'adaptation au changement climatique, à la préservation de la biodiversité, à l'accompagnement des collectivités vers les investissements de demain.



## 1 434 ha

de zones humides restaurées, entretenues ou acquises

et **18** OUVRAGES PRIORITAIRES RENDUS FRANCHISSABLES en 2019



## 2,4 Mm<sup>3</sup>

de nouvelles économies d'eau en 2019 réalisées par les collectivités et les industriels financées par l'agence de l'eau en 2019.

## 6,5M€

### d'aides individuelles accordées en 2019

en faveur de l'agriculture biologique ou de mesures agroenvironnementales constituant l'un des leviers du Plan national biodiversité

## 75

c'est le nombre de collectivités faisant face à des difficultés d'investissement pour renouveler leurs installations d'eau potable et d'assainissement aidées en 2019





## Assises de l'eau, des propositions concrètes

A l'initiative du Comité de bassin, une séance délocalisée des Assises de l'eau a été organisée le 29 janvier 2019. A l'appui de 12 ateliers, 180 participants ont apporté leur point de vue et expertise sur les enjeux liés au grand cycle de l'eau.

Plébiscite des solutions fondées sur la nature, priorité donnée à la protection des captages d'eau potable, vigilance renforcée quant à la gestion quantitative des ressources en eau... sont autant d'axes forts que le Comité de bassin a fait valoir auprès du Ministre d'État dans le cadre de la réflexion nationale sur les Assises de l'eau.

Les conclusions rendues publiques le 1<sup>er</sup> juillet 2019 placent les agences de l'eau comme acteurs majeurs de ce nouveau pacte proposé pour faire face au changement climatique, et décliné dans leur 11<sup>ème</sup> programme.



## Engagés pour la nappe d'Alsace

Pour répondre au premier des 8 défis territoriaux du 11<sup>ème</sup> programme, un partenariat a été scellé, le 17 juin 2019, pour accélérer la protection des eaux souterraines et la préservation de l'usage "eau potable" de la nappe d'Alsace et des aquifères du Sundgau. L'agence de l'eau Rhin-Meuse compte parmi les signataires aux côtés de l'État, de la Région Grand Est, de la chambre d'agriculture et de la commission locale de l'eau du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Ill Nappe Rhin.

L'un des objectifs est de réduire de 40 à 50% l'utilisation d'herbicides d'ici à 2022 sur les aires d'alimentation de captages dégradées.

## Les PAOT présentés aux EPCI

Feuille de route commune avec les services de l'État et s'adressant aux maîtres d'ouvrage, les plans d'actions opérationnels territorialisés (PAOT) 2019-2021 actualisés, identifient les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs environnementaux. La présentation aux EPCI a débuté fin 2019.



## 13<sup>ème</sup> édition des Trophées de l'eau

Le président du Comité de bassin, Claude Gaillard, a souligné la qualité et la créativité des 49 candidatures reçues. Il s'est dit également très fier de pouvoir mettre sur le devant de la scène 9 actions exemplaires.

C'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulée cette 13<sup>ème</sup> cérémonie. Les nominés ont décrit leur démarche et leur engagement offrant ainsi un panel très varié de solutions duplicables pour la protection de la ressource en eau.



## Les deux premiers contrats de territoire "Eau et Climat"



Signés en juin avec les acteurs du territoire mulhousien (68), puis en septembre avec la Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud (57), les deux premiers contrats de territoire "Eau et Climat" ont ouvert la voie. La dynamique voulue par l'agence de l'eau est lancée pour faire de l'eau et de la biodiversité un atout des territoires sous climat changeant.



## Les demandes d'aides, en ligne maintenant

Depuis le 24 janvier 2019, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a mis à disposition des bénéficiaires d'aides une nouvelle interface informatique. Baptisé Rivage, ce service permet de créer, suivre et solder les aides de manière dématérialisée. Pour accompagner cette transformation numérique, un numéro vert, des tutoriels et des aides en ligne ont été proposés. 1 255 comptes clients ont déjà été ouverts.

## Le Plan Rhin vivant entériné

Second défi du 11<sup>ème</sup> programme de l'agence de l'eau décliné avec le concours de l'État, de la Région Grand Est, et de l'Office français de la biodiversité avec pour objectif de régénérer les espaces naturels rhénans. L'enjeu est important : réhabiliter ces milieux naturels, véritables trésors de biodiversité et infrastructures écologiques précieuses pour la régulation des débits ou l'alimentation de la nappe d'Alsace en eau propre ; favoriser la reproduction des espèces emblématiques du Rhin et atténuer les effets du changement climatique.



# LES INSTANCES DE BASSIN



Séance plénière du Comité de bassin Rhin-Meuse

## LES INSTANCES DE BASSIN

Le Comité de bassin Rhin-Meuse est composé de 100 membres (40 représentants des collectivités) ; 40 usagers de l'eau (industriels, agriculteurs, pêcheurs, associations) ; 20 représentants de l'État.



Egalement appelé "Parlement de l'eau", le Comité de bassin organise la concertation et la solidarité entre tous les acteurs de l'eau de son territoire à travers l'élaboration d'une politique de gestion et d'aménagement de l'eau et des milieux aquatiques.

En 2019, le Comité de bassin s'est réuni 4 fois.

Les procès-verbaux et les délibérations du Comité de bassin sont accessibles au public sur [www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)

## LE COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE VALIDE

### deux étapes essentielles pour l'élaboration du futur plan de gestion des eaux

Après avoir pris connaissance des résultats de la consultation menée auprès du public et des assemblées (collectivités territoriales, syndicats mixtes, chambres consulaires, pays frontaliers...), le Comité de bassin a entériné, en octobre 2019, le document relatif aux enjeux de l'eau. **Ce document-guide identifie les défis qui seront à relever et qui devront trouver réponse dans la future stratégie de reconquête de la qualité de l'eau (2022-2027).**

La consultation menée sur 6 mois a généré un réel intérêt auprès des citoyens avec plus de 2 300 contributions et une très forte adhésion aux enjeux (96%), mêlée d'une véritable volonté d'action et de recherche de solutions concrètes. Même retour positif pour les 19 assemblées qui se sont positionnées par écrit.

Seconde étape fondamentale, le Comité de bassin a adopté à l'unanimité, fin décembre, **l'état des lieux qui pose le diagnostic sur l'état des ressources en eau**. 27% des cours d'eau affichent un bon état écologique, soit 1 gain d'1 point par an (lire par ailleurs).

L'ensemble de ces éléments constitue le socle qui permettra de fixer les objectifs environnementaux de la prochaine stratégie (2022-2027) et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre (constitués en partie par les aides financières du 11<sup>ème</sup> programme de l'agence de l'eau) ; une stratégie d'autant plus importante qu'elle constitue la dernière étape pour l'atteinte du bon état des eaux fixé à 2027 par la Directive cadre sur l'eau dans sa version actuelle.

Pour actualiser cette stratégie qui comporte une partie "règles du jeu", ayant une portée juridique et encadrant les décisions administratives dans le domaine de l'eau, le contenu des documents d'urbanisme et dans certains schémas globaux (SAGE, SRADDET...), le Comité de bassin a privilégié des groupes de travail associant les parties prenantes tout en renforçant les liens entre Directive cadre sur l'eau et Directive Inondations.



Claude Gaillard,  
président du Comité  
de bassin Rhin-Meuse

## Claude Gaillard

*Notre Comité de bassin est un lieu de concertation, trait d'union entre une ambition territoriale et des exigences nationales.*

2019 a été une année active pour le Comité de bassin. Des décisions fortes ont été prises, des postures affirmées sur des dossiers structurants pour le bassin Rhin-Meuse : adoption du plan Rhin vivant, ambitionnant la renaturation d'écosystèmes aquatiques sur près de 100 km le long du fleuve et ainsi le retour d'une souche naturelle de saumon d'Atlantique Nord ; proposition d'une solution alternative pour régénérer quantitativement la nappe des Grès du Trias inférieur (secteur de Vittel, 88) en privilégiant des ressources en eau locales et l'usage "eau potable" ; initiative d'une démarche partenariale inédite en vue d'un programme opérationnel d'adaptation au changement climatique à l'échelle du massif vosgien. Ces deux dernières années, 1/3 des collectivités du bassin Rhin-Meuse identifiées en rupture d'approvisionnement durant l'été se situaient dans ce secteur !

A travers ses décisions, le Comité de bassin exerce sa responsabilité de garant de la gestion équilibrée des ressources aquatiques et oriente avec clarté les politiques publiques perceptibles dans nos vies quotidiennes, et indissociables du développement raisonné des activités économiques.

En tant que président du Comité de bassin, il est également de ma responsabilité d'interpeller sur des problématiques récurrentes ou émergentes,

en particulier celles recensées dans l'état des lieux récemment adopté et celles présentant un risque de santé publique ou de désordres des écosystèmes à long en terme. C'est sur ces bases que le Comité de bassin a débuté l'actualisation de sa stratégie de reconquête de la qualité des milieux aquatiques à horizon 2027 ; un acte déterminant puisqu'il engage la France vis-à-vis de ses obligations communautaires.

Au plan national, le Comité de bassin reste un interlocuteur privilégié du gouvernement. Pour nourrir les réflexions des Assises de l'eau relative au grand cycle de l'eau, le Comité de bassin a organisé, début 2019, à la demande du Ministre de la transition écologique et solidaire, un atelier délocalisé très riche en propositions. Les conclusions nationales de ces Assises ont conforté ces pistes mais aussi les dispositions prises dans le cadre du 11<sup>ème</sup> programme de l'agence de l'eau. Certaines mesures ouvrent la voie à de nouvelles mesures réglementaires et à de nouveaux leviers d'actions qui permettront de mieux appréhender l'interaction entre la politique de l'eau et les stratégies territoriales d'aménagement.

Je tiens à saluer le travail mené par l'ensemble des membres de notre Comité de bassin animés par le sens de l'intérêt commun.

## Projets de territoire pour la gestion de l'eau : anticiper les pénuries d'eau

Une instruction gouvernementale en date du 7 mai 2019 a défini la démarche de projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) sur les secteurs en déficit quantitatif, sur ceux en tension ou faisant l'objet d'un projet de stockage ou de transfert d'eau. Tout en appliquant les principes de cette instruction gouvernementale, **le Comité de bassin a souhaité conforter cette démarche en réaffirmant les principes d'approche multi-usages, de juste récupération des coûts et d'anticipation** figurant dans son plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique adopté en février 2018. Il a ainsi souhaité qu'un **travail de recensement des territoires à déficit quantitatif soit répertorié** dans le cadre du futur plan de gestion des eaux (2022-2027), tout en intégrant une réflexion internationale pour les cours d'eau transfrontaliers, dont la Meuse.

Enfin, la doctrine naissante en matière de projet de territoire a été déployée pour faire valoir une solution alternative dans le conflit d'usage portant sur la nappe des Grès du trias inférieur (secteur de Vittel, 88) lors d'un vote solennel du Comité de bassin le 18 octobre 2019.



Edouard Jacque,  
vice-président de l'EPAMA  
(établissement public  
d'aménagement de la  
Meuse et de ses affluents)  
conseiller régional Grand Est

## Edouard Jacque

*Notre travail est prospectif.*

Le travail mené pour l'actualisation des "règles du jeu" du plan de gestion des eaux au sein des deux groupes que je préside, "Eau et Santé" et "Eau et Pollution", est un travail de défrichage riche, documenté et participatif. Les groupes sont pluridisciplinaires, multi compétences avec une parole libre. Nous nous mettons en situation de prospective. Nous explorons des champs nouveaux sur la base de connaissances scientifiques qu'il nous faut vulgariser si nous souhaitons qu'elles soient comprises du plus grand nombre. A travers nos réflexions, nos échanges, nous accompagnons des évolutions de connaissance qu'il est nécessaire de partager.

Une autre réussite est d'arriver à trouver des points de convergence entre les différents usagers. Ils sont tous animés par une envie d'aller plus loin et c'est une grande satisfaction de pouvoir le constater.

# LES AIDES



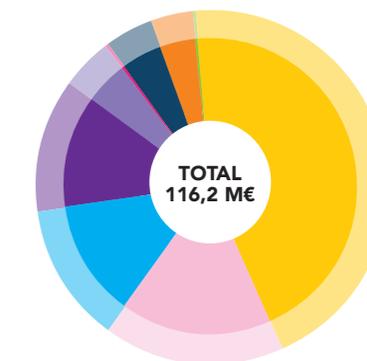
Réunion territoriale à Bascarat (54)

**Entrée réussie pour le 11<sup>ème</sup> programme de l'agence de l'eau Rhin-Meuse** doté de près d'un milliard d'euros d'aides sur 6 ans (2019-2024). **En 2019, ce sont quelque 116 millions d'euros** qui ont été attribués pour environ 1 235 aides. Le taux d'exécution des engagements financiers prévus s'est élevé à près de 100%, reflet de la dynamique portée par ce nouveau programme en rupture et centré sur l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité et la préparation des communautés de l'eau aux investissements de demain.

Pour expliciter cette nouvelle posture et les choix arbitrés, l'agence de l'eau accompagnée d'administrateurs a présenté ce nouveau cadre partenarial par essence. **Six réunions territoriales ont été organisées** ainsi qu'une réunion réservée aux bureaux d'études, rassemblant au total plus de 700 personnes. Les temps d'échange ont facilité la compréhension des enjeux dont l'approche transversale s'appuie en particulier sur les contrats de territoire "Eau et Climat". Leur ambition est de fédérer les acteurs locaux et mobiliser prioritairement les moyens financiers de l'agence de l'eau sur les urgences écologiques et climatiques. Fin 2024, 80% des aides de l'agence de l'eau seront embarquées dans des contrats de territoire.

2019 aura aussi vu la **poursuite et le lancement de nouveaux appels à projets**. Cette autre forme d'intervention s'ancre dans le paysage et permet une meilleure adaptation à la demande des territoires et l'émergence d'initiatives et d'innovations.

## Répartition des aides sur l'année 2019



- 52,3 M€**  
Pollution domestique (assainissement + primes)
- 19,4 M€**  
Gestion du temps de pluie
- 14,7 M€**  
Restauration des milieux aquatiques et de la biodiversité
- 14,3 M€**  
Lutte contre les pollutions diffuses - Protection de la ressource en eau (dont captages)
- 5,3 M€**  
Lutte contre les pollutions industrielles
- 0,3 M€**  
Gestion quantitative de la ressource - Économies d'eau
- 5,2 M€**  
Alimentation en eau potable
- 4,4 M€**  
Dépenses de soutien (études, connaissance environnementale, actions internationales, communication, éducation à l'environnement)
- 0,3 M€**  
Animation et gestion locale

## UNE ULTRA PRIORITÉ déclinée à tout niveau

Thème central de la seconde séquence des Assises de l'eau, les solutions face au changement climatique sont à développer le plus largement possible. Plus aucun territoire n'est épargné. Sur le bassin Rhin-Meuse, on constate une augmentation, en fréquence, des situations de sécheresse depuis les années 2000.

C'est pourquoi l'agence de l'eau Rhin-Meuse consacrera, de 2019 à 2024, 40% de ses aides a minima aux actions en faveur de l'adaptation au changement climatique, au premier rang desquelles on trouve les solutions s'appuyant sur la nature pour les services gratuits rendus. Plus de 120 millions d'euros leur sont destinées en 6 ans.

C'est aussi via les contrats de territoire "Eau et Climat" (lire ci-contre), que l'agence de l'eau promeut une approche transversale des enjeux symbolisant la nécessité d'un changement de pratiques.

D'autres dispositifs complètent la mobilisation de l'agence de l'eau : soutien à la gestion intégrée des eaux pluviales, opérations d'économies ou de recyclage d'eau...

Cette dynamique est également portée à travers les différents appels à projets lancés : trames vertes et bleues, renouvellement des réseaux d'eau potable, filières agricoles à bas niveau d'impact pour les ressources en eau.

En 2019, un concours inédit "eau et quartiers prioritaires de la ville" a été lancé. Il vise à démultiplier de nouvelles formes d'aménagement conciliant développement de la nature, désimperméabilisation, infiltration des eaux pluviales, reconquête de la biodiversité... pour faciliter la résilience des quartiers.

### Les contrats de territoire "Eau et Climat": une approche exigeante pour agir sur les urgences écologiques et climatiques

Ce sont 6 collectivités du secteur mulhousien (68) qui ont signé en 2019 le premier contrat de territoire "Eau et Climat" (cf photo ci-dessous). Trois objectifs scellent la destinée de l'agence de l'eau et de ses partenaires. Avec 26% du territoire artificialisé et une surface en eau représentant 2% du territoire, il s'agit d'accroître l'autonomie du territoire d'un point de vue énergétique et alimentaire et de préserver les ressources en eau en évitant par exemple le gaspillage. Viennent ensuite l'érosion de la biodiversité et la prévention des impacts de la dégradation de l'eau et de l'environnement sur la santé.



Le second contrat de territoire a été signé avec la Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud (57). Avec quatre objectifs principaux : la reconquête de la biodiversité, l'amélioration de la qualité de l'eau, l'adaptation au changement climatique (prévention des inondations, gestion des coulées de boues) et la promotion d'une bonne gestion patrimoniale. Cinq autres contrats de territoire, favorisant une approche à 360°, devraient suivre en 2020.

## Adaptation au changement climatique, les industriels aussi !

En partenariat avec HYDREOS et la chambre de commerce et d'industrie Grand Est, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a organisé une conférence sur le thème "Industries et changement climatique, vulnérabilité et adaptation" le 5 décembre dans le cadre du salon professionnel Cycl'Eau Strasbourg. 4 industriels ont témoigné de leur démarche d'économies d'eau, d'énergie ou de solutions fondées sur la nature... Une sensibilisation qui va se poursuivre tout au long de l'année 2020 sur le territoire alsacien en partenariat avec la CCI. On estime que trois quarts des entreprises du Grand Est ne sont pas conscientes de leur exposition au risque d'inondation alors que le niveau des impacts engendrés dépend largement du comportement des acteurs quant à leur capacité de prise en compte de ces phénomènes.



La rencontre nationale des SCOT\* s'est déroulée à Metz en juin 2019. A cette occasion, Jean-François Husson, sénateur de Meurthe-et-Moselle et membre du Comité de bassin, a rappelé le rôle que peut jouer le SCOT dans l'adaptation et l'atténuation au changement climatique et son articulation incontournable avec la stratégie de gestion de l'eau.



POINT DE VUE

Claudine Lecocq, directrice de projets,  
Eurométropole de Strasbourg (67)

### Claudine Lecocq Plan climat et aménagement durable



Dans le cadre du réaménagement des espaces extérieurs de 19 quartiers prioritaires de la politique de la ville, la collectivité généralise une démarche de co-conception qui s'attache à prendre en compte les usages et qui privilégie des aménagements durables conformes à l'ambition de notre plan climat. Habitants, bailleurs sociaux, commerçants... et autres services des collectivités concernées prennent part à l'élaboration du diagnostic. Celui-ci détaille leurs usages des aménagements existants et guide la conception des espaces futurs selon un objectif d'aménagement durable et d'adaptation au changement climatique. A Ostwald (67) où la démarche a été expérimentée, l'avant-projet intègre la désimperméabilisation de 30% des surfaces, 10% d'espaces verts supplémentaires et la création de 13% de surfaces minérales perméables.

## Chiffres

47%

c'est le pourcentage des aides consacrées par l'agence de l'eau aux actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique en 2019

17,43 M€

engagés sur des solutions fondées sur la nature en 2019

55%

des eaux de pluie s'infiltrant dans les eaux souterraines sont prélevés

30 collectivités  
et une centaine de  
personnalités

signataires de la charte d'engagement du plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique du Comité de bassin

\* SCOT : schéma de cohérence territoriale

# UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE À AMPLIFIER

pour déployer des solutions fondées sur la nature



Mission prioritaire de l'agence de l'eau dans le cadre de son 11<sup>ème</sup> programme d'intervention, la restauration de la fonctionnalité des milieux aquatiques a été en deçà des prévisions de l'établissement. 14,7 M€ ont été accordées en 2019 contre 20 M€ prévus. Le décalage de certains grands programmes d'aménagement, les incertitudes en matière de gouvernance (réforme territoriale) et les échéances électorales ont freiné l'engagement de certains travaux. Néanmoins, le potentiel est prometteur.



La Communauté de communes Mad et Moselle (54/57) a initié un programme global de restauration du Vallon de Grandfontaine. Sur un linéaire de 2 km, elle a réalisé des travaux de suppression d'ouvrages (6) et d'étangs (5), de restauration de zones humides et création de mares, complétés par un inventaire des habitats et des espèces.

## Projets d'envergure plébiscités

L'agence de l'eau Rhin-Meuse a privilégié des projets d'envergure multi-acteurs et multi-thématiques (continuité écologique, biodiversité, zones humides, aménagement du territoire). Cette mixité concourt à restaurer le fonctionnement naturel des milieux aquatiques et offre des solutions adaptées face au changement climatique.

Pour exemple, la Communauté d'agglomération du Grand Verdun (55) a débuté un programme de restauration et de renaturation de la Meuse et de ses affluents. Ce chantier a concerné, entre autre, diverses portions de cours d'eau dans Verdun intra-muros, avec un caractère démonstratif fort des bonnes pratiques à une échelle globale et cohérente. Les travaux réalisés en 2019 ont consisté en une diversification des écoulements et des habitats pour un montant d'aide de l'agence de l'eau de 90 K€.

Au plan national et pour renforcer leur politique en faveur de la préservation de la restauration des milieux naturels et de la biodiversité, les agences de l'eau, le ministère et la fédération nationale pour la pêche ont conclu un accord-cadre (2019-2024). Il confirme la volonté de chacun d'appuyer les associations de pêche locales dans le déploiement d'actions globales. Cet accord-cadre sera décliné en 2020 avec l'union régionale Grand Est.

## Grand Est : un collectif régional au service de la biodiversité

Ce partenariat unique, entériné à l'automne 2019, entre les agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine-Normandie, Rhône-Méditerranée Corse, la région Grand Est, l'office français de la biodiversité et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement traduit l'ambition d'un collectif. Ce collectif joue la carte de la complémentarité sur l'ensemble des sujets "biodiversité" et initie des appels à manifestation d'intérêt. Ce dispositif qui a déjà fait ses preuves depuis 2017 (52 dossiers financés pour un montant d'aides total de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, principal financeur, de 4,1 M€) a été reconduit fin 2019. Il vise à soutenir les opérations pilotes et innovantes de reconquête de la biodiversité, sur fond de changement climatique. L'enveloppe financière retenue par l'agence de l'eau s'élève à 2 M€.

## Chiffres

**14,7 M€**

ont été attribués dans le domaine des milieux aquatiques en 2019 dont 4 M€ d'aides à la réalisation d'études et 9,7 M€ pour des travaux et/ou animations.

**142 km**

de cours d'eau ont été restaurés ou renaturés en 2019.

**18 ouvrages**

(liste 2 recensant les ouvrages prioritaires) ont été rendus franchissables pour rétablir la continuité écologique en 2019.

**1 434 ha**

de zones humides restaurées, acquises ou entretenues en 2019.

## POINT DE VUE



Dominique Leroy, vice-président environnement et développement durable de la Communauté de communes des Hautes-Vosges (Gérardmer, 88)

## Dominique Leroy

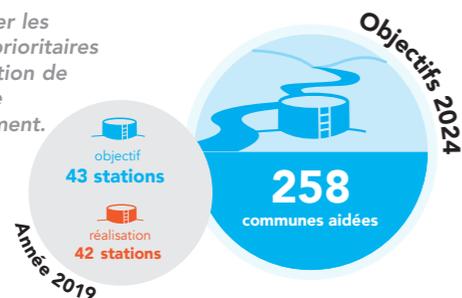
*Restauration de la continuité écologique de la Moselotte réussie !*

10 années auront été nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre ce programme de restauration de la Moselotte et de ses affluents qui est avant tout un projet de territoire ! La Communauté de communes des Hautes-Vosges (88) a engagé 1,3 million d'euros dans ce programme global qui a consisté à "désaménager" 45 km de cours d'eau considérant que le fonctionnement le plus naturel possible permettrait d'améliorer leur résilience. Nous avons ainsi effacé 20 ouvrages et recouvert une population piscicole de 1<sup>ère</sup> catégorie ! La Moselotte et ses affluents offrent aujourd'hui une ressource de qualité et nous en sommes fiers. D'ailleurs, notre nomination aux trophées de l'eau 2019 est un témoignage de cette réussite.

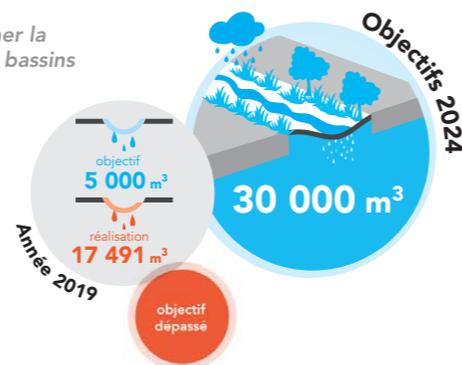
# ASSAINISSEMENT ET GESTION DES EAUX PLUVIALES

## bonne dynamique d'investissement des collectivités

Accompagner les communes prioritaires pour la création de leur système d'assainissement.



Accompagner la création de bassins d'orage.



Sous l'impulsion du plan triennal d'assainissement adopté dès 2018 par l'agence de l'eau Rhin-Meuse et garantissant des conditions préférentielles de financement pour les projets prioritaires en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau, **les investissements des collectivités n'ont pas faibli en 2019**. Ils ont représenté un engagement financier de l'agence de l'eau de 45,4 M€. Cibles prioritaires identifiées lors des Assises de l'eau, 30 projets (sur 42) situés en zone de revitalisation rurale et zone de montagne, ont été aidés à hauteur d'un peu plus de 16 M€ pour la mise en place d'un premier équipement d'assainissement (réseaux et/ou station de traitement).



Dans le cadre du plan triennal d'assainissement, la commune de Sormonne (08) a bénéficié d'une aide pour la construction d'une station d'épuration de type filtres plantés de roseaux de 650 équivalents-habitants.

## Eau dans la ville : construire une ville durable, végétalisée et résiliente

Diminuer les flux de pollution rejetés qui dégradent les cours d'eau, recharger les nappes phréatiques, réintroduire la nature en ville et la végétaliser pour mieux l'adapter au changement climatique... le tout en réalisant des économies, **telle est l'ambition de la gestion des eaux pluviales**. Cette nouvelle vision d'une "ville perméable", s'appuie sur une gestion "intégrée" de l'eau de pluie dans les projets d'aménagement urbain de toute taille. Développée au cours du 10<sup>ème</sup> programme, renforcée par des moyens financiers plus ambitieux, **cette thématique a atteint et même dépassé ses objectifs en 2019 avec 265 000 m<sup>2</sup> désimperméabilisés** et un montant d'aide de 1,9 M€ d'aides. 18 projets sur 31 ont mis en œuvre des solutions fondées sur la nature pour une surface aménagée de 180 000 m<sup>2</sup>. **Avec plus de 35 projets** de collectivités et d'activités économiques engagés en 2019, **les dossiers exemplaires se multiplient et se diversifient** : voiries, ensemble de logements sociaux, sites d'activité économique, quartiers d'habitation...

La politique de gestion du temps de pluie de l'agence de l'eau intègre d'autres actions en particulier en lien avec les systèmes d'assainissement urbains : connaissance des flux rejetés et autosurveillance des réseaux, construction d'ouvrages de stockage/restitution (bassins d'orage) pour protéger et reconquérir la qualité des rivières, traitement des eaux pluviales, appui à la structuration des compétences au sein des collectivités, études de dé raccordement des eaux pluviales, schémas directeurs... Ces études et travaux ont représenté 17,5 M€ en 2019.

**Avec près de 20 M€ d'aides engagés, la gestion du temps de pluie a battu un record sur le bassin Rhin-Meuse en 2019.**

### Avenue des États-Unis à Pont-à-Mousson (54) : infiltration à 100% des eaux pluviales

La requalification de l'avenue a consisté en la réduction des emprises minérales au profit de larges noues plantées de part et d'autre de la voirie, permettant ainsi de renouer avec l'identité paysagère du secteur. Deux pistes cyclables, un chemin piétonnier et des zones de stationnement ont également été créés. Rejet 0 des eaux pluviales au réseau unitaire avec le dé raccordement de quelque 34 000 m<sup>2</sup>. Les eaux de pluie sont intégralement collectées puis infiltrées au travers des noues avec un temps de vidange inférieur à 2h30 pour une pluie centennale.



En 2019, 297 collectivités ont été distinguées "Commune nature", dont 260 communes et 37 gestionnaires d'espaces à l'échelle du Grand Est. Portée par la Région et les agences de l'eau Rhin-Meuse et Seine-Normandie, cette distinction récompense les collectivités qui optent pour de nouvelles pratiques en matière de non utilisation des pesticides et de développement de la biodiversité.

## Chiffres

# 42

c'est le nombre de stations de traitement des eaux usées aidées pour répondre aux objectifs environnementaux du SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux)

# 265 764 m<sup>2</sup>

(pour un objectif de 45 000 m<sup>2</sup>) de surfaces désimperméabilisées ou dé raccordées du réseau public

# 14 M€

versés pour la prime de résultat en assainissement collectif (950 dossiers instruits)

## POINT DE VUE

### François Brelle

*Un soutien indispensable*



François Brelle, maire de Spincourt, président du syndicat intercommunal des eaux de la région de Mangiennes (55)

Le syndicat des eaux de la région de Mangiennes (30 communes et 5 626 habitants) a entrepris, depuis 2003 avec l'agence de l'eau un diagnostic et procédé au zonage "collectif - non collectif" de l'ensemble des communes adhérentes. Nous avons dans un premier temps engagé des travaux sur 4 communes prioritaires : Billy-sous-Mangiennes (450 EH), Spincourt (850 EH), Mangiennes (606 EH) et Saint-Laurent-sur-Othain (660 EH). Les travaux sont aujourd'hui terminés sur 3 communes (la dernière commune est en procédure DUP). Nous avons bénéficié des aides de l'agence de l'eau Rhin-Meuse à hauteur de 60%, 70% et 80%.

Dans le cadre du plan triennal d'assainissement lancé en 2018 par l'agence de l'eau, nous avons déposé deux nouveaux dossiers d'aide. Ils ont été retenus et programmés sur 2 exercices budgétaires. Nous bénéficions ainsi du soutien de l'agence de l'eau à hauteur de 60%, complété par l'aide du conseil départemental, ce qui nous permet de mener à bien ces investissements avec une incidence favorable sur la redevance d'assainissement collectif (1,53€ HT/m<sup>3</sup>). Sans les aides accordées, tous ces projets n'auraient pu aboutir, particulièrement en secteur rural.

# TERRITOIRES LES PLUS FRAGILES

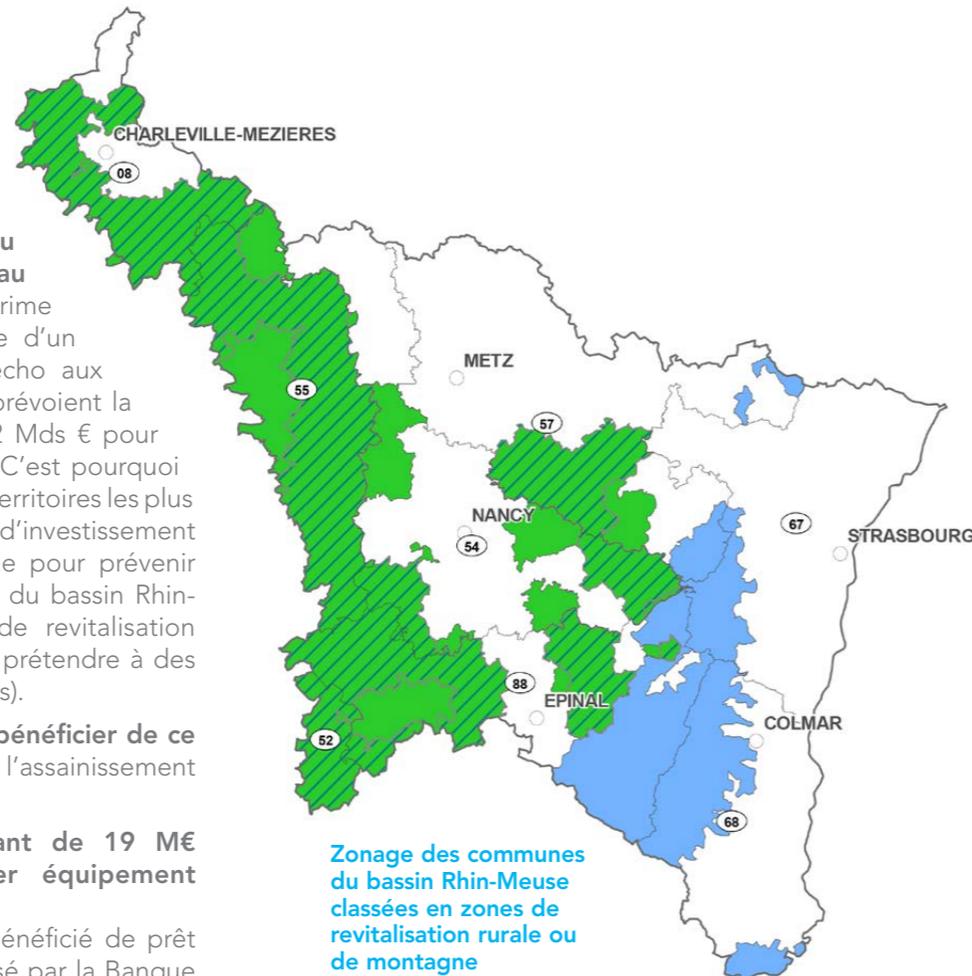
## Vers un nouveau pacte social

La solidarité territoriale est au cœur du 11<sup>ème</sup> programme de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Une solidarité qui s'exprime entre territoires et dans la recherche d'un équilibre entre urbain et rural, en écho aux conclusions des Assises de l'eau qui prévoient la mobilisation, au niveau national, de 2 Mds € pour les territoires ruraux de 2019 à 2024. C'est pourquoi l'agence de l'eau donne la priorité aux territoires les plus fragiles : collectivités à faible capacité d'investissement de renouvellement de leur patrimoine pour prévenir leur décrochage. 38% des communes du bassin Rhin-Meuse qui sont situées en zones de revitalisation rurale ou zone de montagne peuvent prétendre à des majorations de taux d'aides (+10 points).

En 2019, elles ont été plus de 50 à bénéficier de ce dispositif pour des travaux relatifs à l'assainissement ou à l'alimentation en eau potable.

Ces aides représentent un montant de 19 M€ (dont 16,3 M€ pour un premier équipement d'assainissement / 30 projets).

Ces investissements ont également bénéficié de prêt à long terme dédié (aqua prêt) proposé par la Banque des territoires et pour lequel un accord de partenariat a été conclu avec les agences de l'eau.



Zonage des communes du bassin Rhin-Meuse classées en zones de revitalisation rurale ou de montagne

- Limites de département
- Communes classées ZRR au 1er juillet 2017
- Communes classées ZRR au 22 février 2018
- Zone Montagne



### Renouvellement des réseaux d'eau potable

Les conclusions des travaux de la 1<sup>ère</sup> séquence des Assises de l'eau consacrée au petit cycle de l'eau ont mis en avant la nécessité de modernisation des services d'eau et d'assainissement et le maintien du patrimoine en bon état ; nécessité accentuée par les effets du changement climatique. Lancé en septembre 2019, l'appel à projets de l'agence de l'eau Rhin-Meuse apporte une réponse concrète en incitant à l'action ! 500 collectivités ont été ciblées, toutes situées en zone de revitalisation rurale ou zone de montagne. Les travaux présentés doivent s'inscrire dans un programme à moyen et long terme pour privilégier une réflexion d'ensemble. Fin 2019, 9 projets (dont 7 "cœur de cible") ont été validés. Ils représentent 24 km de conduites remplacées pour un volume d'eau économisé de plus de 200 000 m<sup>3</sup>/an et un montant d'aides prévisionnel de près d'1 M€. Le dispositif sera prolongé en 2020 afin de mobiliser les nouvelles équipes municipales.

### Mariage entre la politique de la ville et la politique de l'eau

La solidarité voulue par le 11<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'agence de l'eau comprend également une stratégie en faveur des territoires urbains fragiles en ciblant les quartiers prioritaires de la ville (58 communes concernées). Le concours, initié mi 2019, pour faire de l'eau un atout pour transformer les quartiers est la première initiative en la matière. Autour du thème de la nature en ville, l'agence de l'eau souhaite soutenir des programmes de transition écologique globaux, dotés d'une forte dimension sociale et impliquant une diversité d'acteurs. Les lauréats seront connus en 2020.

## Chiffres

# 19 M€

engagés pour le renouvellement des installations d'eau potable et d'assainissement auprès des collectivités situées au sein des zones de revitalisation rurale ou d'un zonage équivalent (solidarité urbain/rural)

# 49

c'est le nombre de contrats de progrès aidés par l'agence de l'eau auprès de collectivités de taille moyenne faisant l'objet d'un retard d'investissement

POINT DE VUE



Jean-Paul Omeyer, président du Massif Vosgien, vice-président du conseil régional Grand-Est

### Jean-Paul Omeyer

#### Une communauté de travail sur la question de la vulnérabilité du massif des Vosges

Le Massif vosgien est un territoire de moyenne montagne qui regroupe 578 communes, 41 intercommunalités et compte 600 000 habitants. Il a une forte identité mais reste fragile au regard du changement climatique ! Les futurs contrats de plans "État Région Grand Est" et "État Région Massif des Vosges 2021-2027" visent la conciliation des enjeux eau, environnement et développement du territoire. Ils traiteront par exemple de la sécurisation de l'alimentation en eau potable, de la gestion des massifs forestiers, de la préservation de la biodiversité, de l'agriculture de montagne... Cela impose par conséquent, que les acteurs locaux construisent, ensemble, des réponses aux mécanismes de résilience. Dans ce contexte, le soutien apporté par le Comité de bassin à travers l'organisation d'un atelier des territoires répond pleinement à ce défi. Nous allons mettre en commun notre connaissance et notre expertise pour proposer des solutions concrètes.

# LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS TOXIQUES

## au profit des milieux aquatiques



Ce sont plus de **5 M€** qui ont été attribués en 2019 à la lutte contre les pollutions issues des activités économiques et artisanales. **126 dossiers** ont bénéficié des aides financières de l'agence de l'eau Rhin-Meuse dont 47 pour la réduction et l'élimination de substances toxiques, priorité de l'établissement. Quelques actions d'économies d'eau, de gestion des eaux pluviales ont également été menées pour lutter contre les effets du dérèglement climatique. Cette dynamique reste à amplifier.



### Les opérations collectives : la solution !

Pour éviter que les substances prioritaires et dangereuses comme certains pesticides, métaux lourds, hydrocarbures, produits pharmaceutiques... non éliminables via une station d'épuration ne se retrouvent dans les eaux usées, la communauté de communes Terres Toulaises (54) a initié une **démarche collective auprès de 4 800 entreprises et 300 exploitations** de son territoire (dont plus de 90% ont moins de 10 salariés). Cette opération, soutenue par l'agence de l'eau, vise à instaurer un dialogue et un contrôle des entreprises concernant leurs rejets (au milieu naturel et au réseau public) et la gestion de leurs déchets, en particulier les déchets dangereux.

Les secteurs d'activités sont variés peinture, automobile, fret, métiers de bouche et cantines, services techniques, imprimerie, métiers du bois et de la santé, viticulture et agriculture... Au bout d'un an et demi d'opération, qui s'échelonne jusqu'à fin 2020, les demandes de subventions pour les mises en conformité s'accroissent. **Ce sont au total 8 démarches similaires qui sont en cours sur le bassin Rhin-Meuse (dont 3 nouvelles initiées en 2019).**

APPEL A PROJETS  
INNOVATION 2019-2020

Réduction / suppression  
DES REJETS DE SUBSTANCES TOXIQUES  
EN INDUSTRIE



### 2 appels à projets pour une réactivité accrue et des solutions innovantes

Le premier appel à projets concerne la réduction/suppression des rejets industriels de substances toxiques. **Son objectif est d'encourager les initiatives permettant l'étude sous forme de pilote de solutions opérationnelles de réduction ou de suppression des rejets de substances toxiques.** En partenariat avec HYDRÉOS, l'agence de l'eau Rhin-Meuse se positionne ainsi clairement dans l'écosystème de l'innovation et y réserve une enveloppe de 1 M€.

Le second appel à projets concerne la reconversion de friches industrielles. L'objectif est de **soutenir des démarches exemplaires de gestion des pollutions dans les projets de reconversion de friches prenant pleinement en compte la dimension écologique dans le nouvel usage du site.** Le partenariat établi entre l'ADEME, la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse a proposé 2 sessions en 2019. 3 projets d'études ont été retenus par l'agence de l'eau pour un montant prévisionnel de 339 000 €.

### Entreprises, environnement et biodiversité

Deux partenariats régionaux ont été conclus en 2019 avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les Chambres de Commerce et d'Industrie. Ils proposent une approche transversale des problématiques à prendre en charge par les entreprises et les artisans. À la réduction des substances toxiques dangereuses, s'ajoutent la résilience au changement climatique (économies d'eau, gestion des eaux pluviales) et la préservation de la biodiversité.

POINT DE VUE



Bernard Stalter,  
président de la chambre  
régionale des métiers et  
de l'artisanat Grand Est

### Bernard Stalter

*Pollutions dispersées et animation*

Les entreprises artisanales sont parfaitement conscientes du rôle qu'elles ont à jouer en matière de développement durable. Certains secteurs peuvent générer des déchets particulièrement toxiques pour l'eau. C'est pour cela qu'il est crucial de les accompagner dans leur démarche éco-responsable.

Le soutien apporté par l'agence de l'eau est indispensable en la matière. En collaborant au plan régional développement durable 2019-2021 initié par le réseau des CMA du Grand Est ainsi que par le Centre national d'innovation pour le développement durable et l'environnement dans les entreprises artisanales, l'agence de l'eau contribue fortement au programme de diagnostics et d'accompagnement (relevant des thématiques eau, changement climatique, économie circulaire, santé/environnement) assuré par nos référents développement durable qui rencontrent au quotidien, sur toute notre région, les entreprises et les accompagnent dans leur démarche de préservation de l'environnement.

### Chiffres

**110 kg**

de substances prioritaires  
et dangereuses *issus des*  
activités économiques, industrielles  
et artisanales éliminées.

**47** dossiers

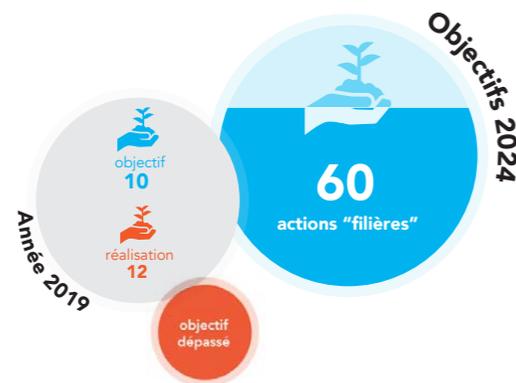
*ciblés sur l'élimination de substances*  
prioritaires aidés en 2019 pour un  
montant d'aides de 2,4 M€

**69**

substances toxiques  
(métaux, pesticides, HAP...) ciblées  
par la Directive-cadre sur l'eau  
en vue de leur réduction

# RENFORCEMENT DE LA LUTTE contre les pollutions diffuses agricoles

Engager des actions  
(études, investissement)  
pour le développement  
des filières à bas niveau  
d'impact pour les  
ressources en eau.



Le déploiement de la politique de lutte contre les pollutions diffuses agricoles a connu un vrai virage en 2019, première année de mise en œuvre du 11<sup>ème</sup> programme. Il s'illustre par un renforcement des outils (filières, foncier) garantissant des résultats pérennes sur les ressources en eau et la mise en cohérence des actions agricoles avec les autres enjeux "eau" (préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité, gestion des inondations, réchauffement climatique). **Conformément aux conclusions des Assises de l'eau, la priorité reste la reconquête des captages d'eau potable pour servir la santé publique (5,5 M€ consacrés).**

Captage de la source Rognot Lhuillier situé sur la commune de Vicherey (88). Il fait partie du plan d'actions du plateau de Vicherey-Beuvezin. Il se caractérise par le développement de cultures à bas niveau d'impact, comme la silphie, culture énergétique garantissant une protection durable des eaux du captage et des eaux souterraines.



Sur le bassin Rhin-Meuse, près de 10% des captages utilisés pour la distribution d'eau potable sont dégradés par des problématiques de pollutions diffuses agricoles (nitrates et pesticides). **La reconquête de 123 captages identifiés comme prioritaires est la cible des 6 prochaines années.** A fin 2019, 91% d'entre eux ont bénéficié d'un financement de l'agence de l'eau pour la mise en place d'un plan d'actions. Dans le détail, le suivi des actions montre que 67% de ces captages sont concernés par un projet agro-environnemental (PAE) impliquant des changements de pratiques et que près de la moitié a été concernée par au moins un investissement individuel ou collectif de substitution ou limitation d'utilisation de pesticides. **De 2013 à 2019, l'agence de l'eau a consacré environ 1,5 M€ pour l'achat de 350 hectares dans ou hors aires d'alimentation de captage, en tant que réserve foncière.** Enfin, environ 40% des captages prioritaires sont concernés par une étude prospective pour évaluer l'opportunité de mise en place d'une filière agricole à bas niveau d'impact sur la ressource en eau conférant un nouvel élan à cette stratégie, en complément du principe de "la bonne culture au bon endroit". Un premier test, à titre expérimental, a également été mené pour la mise en œuvre des obligations réelles environnementales (ORE). **L'agence de l'eau aura accordé 13,1 M€ à sa politique de lutte contre la pollution d'origine agricole.**

## Créer de la valeur ajoutée pour les agriculteurs qui préservent la ressource en eau

La seconde édition de l'appel à manifestation d'intérêt pour faire émerger des filières agricoles respectueuses de la ressource en eau et viables économiquement a été lancée avec les autres agences de l'eau et la Région Grand Est. Elle visait 4 objectifs : accompagner l'évolution à long terme de systèmes agricoles et intégrant tous les enjeux "eau", pérenniser des changements de systèmes agricoles afin de réduire drastiquement les transferts d'azote et de pesticides dans le milieu naturel, favoriser l'émergence de nouveaux porteurs de projets autour des filières de production sans ou à bas niveau d'impact sur la ressource en eau et enfin, encourager la vente de produits agricoles "favorables à l'eau" et/ou "biologiques". Pour l'édition 2019, parmi les 22 projets déposés, 14 étaient éligibles dont 10 sur le bassin Rhin-Meuse. En terme de budget tous financeurs confondus, 12 dossiers sont d'ores et déjà instruits, ce qui représente environ 850 000 euros de subvention. Les partenaires ont constaté, au terme de cette 2<sup>ème</sup> édition, des progressions dans les projets, de l'innovation dans les cultures à bas niveau d'intrant (exemple de la sylphie) et dans les débouchés (énergie, éco-matériaux).



## Chiffres

# 123

captages dits

"prioritaires" identifiés dans le SDAGE sur lesquels un financement est apporté par l'agence de l'eau pour la mise en œuvre d'un plan d'actions

# 6,5 M€

engagés pour des aides individuelles octroyées aux agriculteurs pour la mise en place d'agriculture biologique, de paiements pour services environnementaux et de mesures agro-environnementales et climatiques

# 6 collectifs

d'agriculteurs aidés par l'agence de l'eau, engagés dans une transition vers des systèmes agro-écologiques à faible dépendance en pesticides (dispositif dit "groupe 3000")

## POINT DE VUE



André Favre,  
maire de Loisy (54)

## André Favre

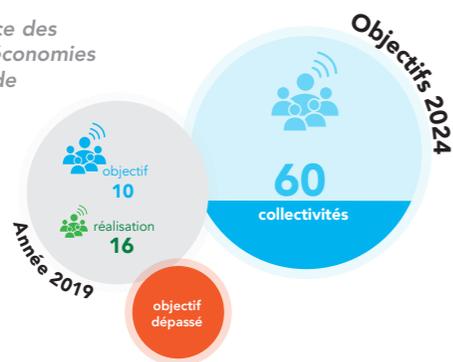
Une démarche concertée et pérenne pour protéger la ressource en eau

Depuis plus de 15 ans, nous déployons une politique dynamique de protection des captages d'eau potable (achat foncier, agriculture bio, désherbage mécanique) grâce à la volonté des agriculteurs du secteur qui ont accepté de transformer en prairie permanente une partie de leurs terrains agricoles. Les 6 sources qui alimentent notre commune de 333 habitants étaient confrontées régulièrement à une hausse importante des nitrates. Dès 2014, 5 agriculteurs ont semé en prairie 42 hectares de terre labourable dans le périmètre des sources, ce qui a fait baisser le taux de nitrates de moitié. Leur dynamique continue et une politique communale d'achat foncier permettra de conduire des actions en agroforesterie. Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, nous sommes fiers que notre démarche "colibri" ait été récompensée par un trophée de l'eau !

# TENSION QUANTITATIVE SUR LA RESSOURCE EN EAU

## les collectivités fragiles comme cible prioritaire

Mettre en place des démarches d'économies d'eau auprès de collectivités nouvellement mobilisées.



Économiser l'eau grâce aux travaux de réduction des fuites sur les collectivités exploitant des ressources fragiles.



Identifié comme 2<sup>ème</sup> objectif des Assises de l'eau, l'enjeu "économiser et mieux partager les ressources en eau" est également un enjeu majeur du plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique du bassin Rhin-Meuse qui a pour objectif de réduire de 20% les prélèvements en eau d'ici 2030.

En complément, l'agence de l'eau a pour ambition d'obtenir "0 pénurie" à l'horizon 2024 avec un accompagnement personnalisé des collectivités les plus fragiles sur le plan quantitatif. **Une liste de signalement millésimée 2019 met en évidence 225 entités à risque de pénuries d'eau récurrentes** (70 nouvellement intégrées) dont 23 (soit environ 10 000 habitants) ont subi au moins une rupture d'approvisionnement durant les 3 dernières années, preuve que le bassin Rhin-Meuse n'est plus épargné par les épisodes de sécheresse. Cet état des lieux réalisé par l'agence régionale de santé Grand Est sera désormais actualisé annuellement.

Face à cette situation et en écho aux conclusions des Assises de l'eau, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a initié en 2019 un appel à projets "Renouvellement des réseaux

d'eau potable" ciblé sur les communes les plus fragiles (lire par ailleurs).

**L'agence de l'eau Rhin-Meuse a consacré 2,8 M€ pour la gestion quantitative de la ressource en eau et autres économies d'eau** correspondant à 2,4 M de m<sup>3</sup> d'eau économisés. Au côté des investissements réalisés par les collectivités (17 opérations), 6 industriels ont pris part à l'effort collectif. Pour exemple, la brasserie Pastwa Benjamin (67) a souhaité installer un dispositif de récupération des eaux de refroidissement permettant d'économiser 30% de sa consommation annuelle (soit environ 300 m<sup>3</sup>) afin de les réutiliser pour le nettoyage des bassins de brassage.

Par ailleurs, 7 collectivités exploitant une ressource en eau potable fragile ont été aidées en 2019 pour l'amélioration du rendement de leurs réseaux. **Cela a représenté plus de 22 km de réseaux remplacés avec un objectif de volumes d'eau économisés estimé à 185 300 m<sup>3</sup>/an**, ce qui est légèrement supérieur à la cible 2019 fixée à 150 000 m<sup>3</sup>.



### Partage de l'eau : une stratégie à développer

Les services de l'État et l'agence de l'eau Rhin-Meuse ont élaboré une doctrine générale quant aux usages de l'eau sur le bassin Rhin-Meuse motivée par des étiages et des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents.

Trois exigences majeures se sont dégagées : réaliser des études globales préalables à l'échelle du bassin versant, examiner et privilégier des solutions techniques fondées sur la nature et accompagner financièrement uniquement les solutions qui n'entraîneront pas d'impact sur la qualité chimique et écologique des milieux aquatiques.

Sur le volet agricole, l'objectif est de privilégier en priorité l'ensemble des volets agronomiques permettant de limiter les besoins en eau avant d'intégrer les demandes spécifiques d'utilisation de ressources supplémentaires.

## Chiffres

**2,4** millions de m<sup>3</sup> d'eau économisés et substitués au travers des projets aidés par l'agence de l'eau

**225** c'est le nombre de collectivités à risque de pénurie d'eau récurrente

**-9%** c'est la baisse des prélèvements constatés entre 2009 et 2016 sur le bassin Rhin-Meuse

## POINT DE VUE



Raphaël Clément, directeur de l'entreprise adaptée de la Fensch (57)

### Raphaël Clément

#### Un tunnel de lavage pour économiser l'eau et l'énergie

Notre blanchisserie industrielle emploie 70 salariés handicapés. Depuis 2014, nous travaillons à la réduction de nos consommations d'énergie, d'eau et de produits lessiviels. Nous avons choisi de réformer 3 de nos laveuses actuelles pour les remplacer par un tunnel de lavage. L'objectif est de faire encore plus d'économie d'eau, d'énergie, de gagner en productivité et surtout d'améliorer les conditions de travail. Les aides de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de l'ADEME nous ont permis de réaliser notre projet. Les gains environnementaux sont au rendez-vous puisque nous utilisons 4 fois moins d'eau soit une économie de 27 000 m<sup>3</sup> d'eau par an. Nous avons diminué considérablement le volume d'eau rejeté ainsi que le volume de produit lessiviel grâce au recyclage de l'eau de rinçage. Notre satisfaction sur ce projet tient également à l'amélioration considérable des conditions de travail et de manutention pour nos salariés. Nos efforts ont été récompensés par un trophée de l'eau 2019 que nous avons reçu avec beaucoup d'émotion et qui nous encourage à poursuivre notre démarche.

## 8 DÉFIS TERRITORIAUX, 8 combats emblématiques

Ces défis territoriaux ont été identifiés dans le cadre du 11<sup>ème</sup> programme de l'agence de l'eau. Ils révèlent des situations particulièrement sensibles pour l'atteinte des obligations fixées par la Directive cadre sur l'eau, ceci allant de pair avec une vulnérabilité aigüe face au changement climatique.

Ces secteurs feront l'objet d'une attention particulière au cours des 6 prochaines années pour une mobilisation collective, condition absolue de succès, d'un virage que les acteurs de l'eau auront su prendre alors qu'il était encore temps.

En 2019, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a particulièrement œuvré sur 6 d'entre eux.

### 1 Nappe d'Alsace : la lutte contre les pollutions

#### Un partenariat inédit pour les nappes phréatiques d'Alsace

Signée en juin 2019, la convention de partenariat a été négociée avec toutes les parties, notamment au sein de la profession agricole et des collectivités gestionnaires des captages d'eau potable. Les organismes qui commercialisent les produits phytosanitaires ont aussi été associés. Une palette d'outils concrets se met en place : aides financières à des techniques alternatives aux épandages de pesticides, soutien à des filières respectueuses de la ressource en eau, actions foncières, conseils techniques indépendants... avec de surcroît le déploiement de contrats de solutions, captage par captage, favorisant le "sur-mesure". Un suivi en continu de la réalisation des objectifs de réduction est prévu.

### 2 Plan "Rhin Vivant" : restauration des fonctionnalités de 100 km de Rhin

#### Signature du Plan Rhin vivant

Elle est intervenue le 5 décembre 2019 et vise à une action coordonnée pour accélérer les initiatives en faveur de la restauration du Rhin sur près de 100 kilomètres. Une quarantaine d'opérations ont déjà été ciblées. Le Plan Rhin vivant propose une nouvelle respiration pour le fleuve et lui permet de jouer son rôle de "climatiseur local".

### 3 Sillon mosellan : reconquête de la qualité des eaux pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable

Mise en œuvre d'un schéma de sécurisation et d'approvisionnement en eau potable (cf page 48).

### 4 Après-guerre : connaître les impacts environnementaux

Identification des sites de pollutions majeures, prévention des risques environnementaux et sanitaires (cf page 48).

### 5 Bassins ferrifère et houiller : reconquérir les milieux aquatiques

Reconquête de la qualité et du fonctionnement naturel des écosystèmes, résorption des pollutions, baisse de l'artificialisation des sols.

### 6 Massif vosgien : développer les solidarités dans une optique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

Préservation des têtes de bassin et des habitats naturels, sécurisation de l'alimentation en eau potable (cf page 23).

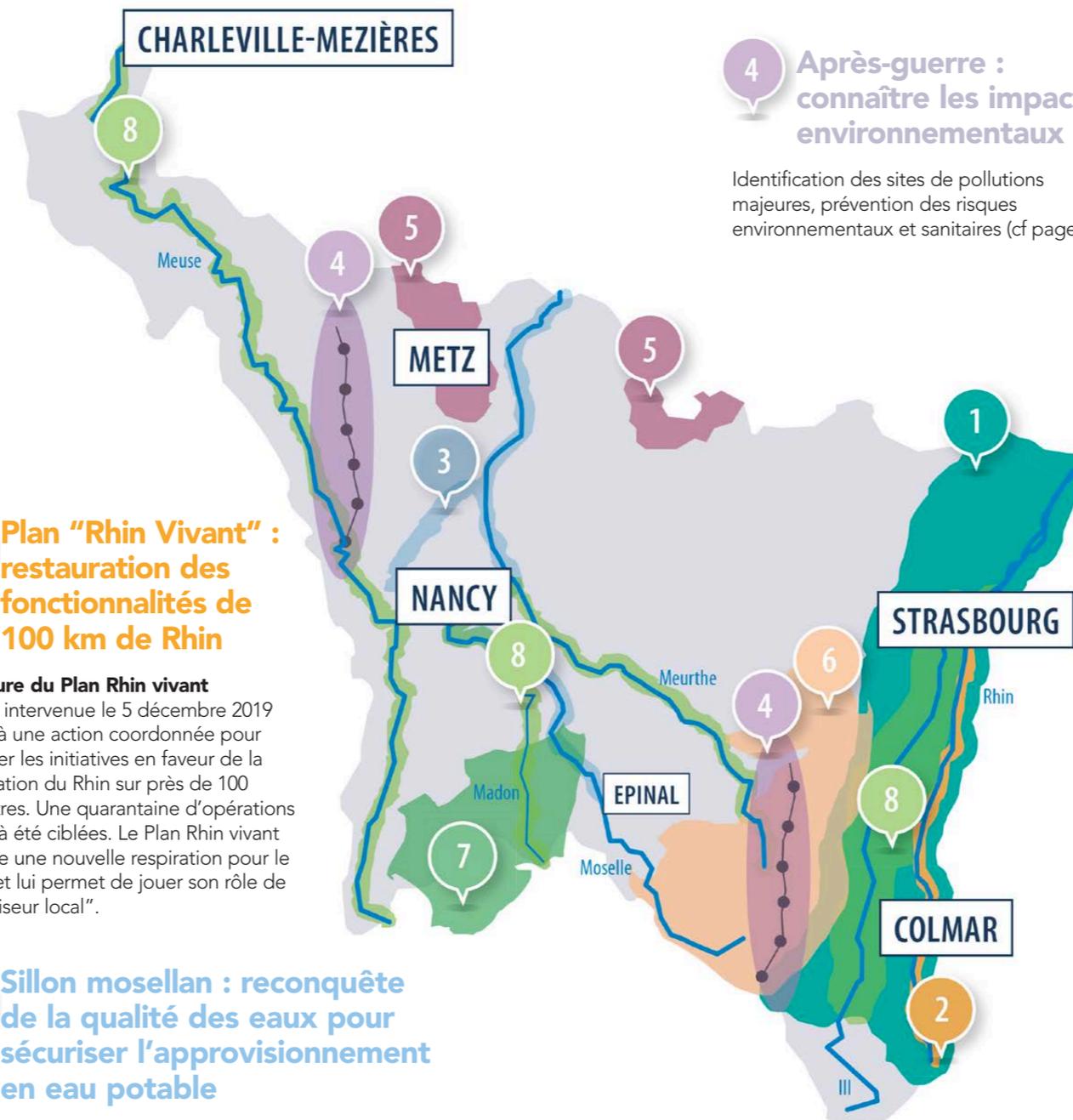
### 7 Nappe des Grès du Trias inférieur à Vittel : rétablir l'équilibre quantitatif

#### Une solution alternative proposée

Dans le cadre de la réflexion territoriale qui était en cours, le Comité de bassin a proposé une autre solution au projet de substitution envisagé. C'est pourquoi, il a préconisé un plan ambitieux d'économies d'eau tous usagers confondus permettant de garantir prioritairement l'usage "alimentation en eau potable" à partir des ressources locales. Entendue par les autorités locales, cette solution devrait trouver une déclinaison opérationnelle au travers de projets de territoire pluriannuels.

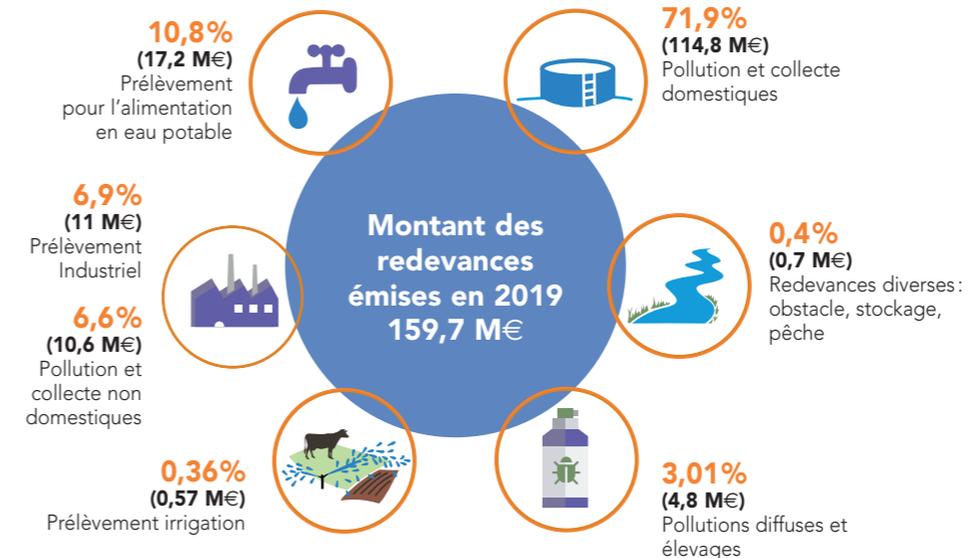
### 8 Meuse, Meurthe, Madon, Moselle, Ill : accompagner la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi)

Développement de structures intercommunales partenaires dans la mise en place de projets cohérents avec les priorités du 11<sup>ème</sup> programme.



# LES REDEVANCES

## UNE JUSTICE FISCALE étroitement contrôlée



La justice fiscale reste une priorité intangible de l'agence de l'eau. La Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 rend obligatoire la réalisation des contrôles de redevances et en fixe les modalités de mise en œuvre. Ceux-ci peuvent être effectués sur pièces ou sur place, sur la base du respect des textes et sur le principe d'égalité de traitement des redevables.

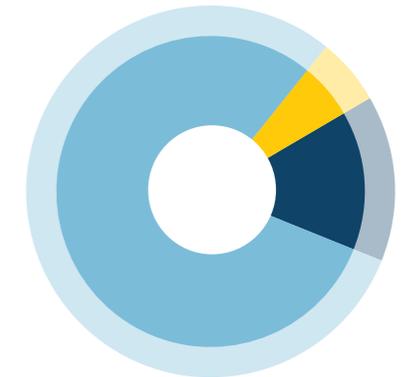
L'année 2019 est marquée par un niveau élevé de contrôle fiscal. Le plan de contrôle a porté sur 3 années d'activité (2016, 2017 et 2018). Ainsi, le nombre de contrôles fiscaux a atteint un nouveau record de 254 contrôles ciblés qui ont conduit à des redressements fiscaux à hauteur de 1,74 M€.

### Chiffres

**159,7 M€**  
de redevances  
émises en 2019

**92%**  
des redevables  
ont choisi la télé-déclaration en 2019  
contre 73% en 2018.

**254**  
contrôles fiscaux  
ont été menés en 2019



- 203 contrôles portant sur la redevance "pollution et collecte domestiques"
- 15 contrôles portant sur la redevance "prélèvement industriel"
- 36 contrôles portant sur la redevance "pollution et collecte industrielle"



977 collectivités desservent 1 416 réseaux de distribution d'eau potable.

La recherche de nouveaux redevables a permis d'identifier 115 nouveaux interlocuteurs pour un montant cumulé de redevances de 39 k€.

Par ailleurs, l'expertise des dispositifs d'autosurveillance et de comptage des prélèvements a permis de fiabiliser techniquement les assiettes de redevances et de primes. Ainsi, ce sont 65 diagnostics concernant les ouvrages industriels, 36 contrôles techniques concernant les ouvrages de collectivités et 31 diagnostics de compteurs de prélèvement qui ont été expertisés en 2019.

## Les redevances, un outil pour favoriser les économies d'eau

Les fuites des réseaux d'eau potable dépassent chaque année le milliard de m<sup>3</sup>. C'est plus de 20% du volume mis en distribution. Il y a urgence à agir pour réduire ce gaspillage et ainsi s'adapter aux effets du changement climatique. Les collectivités responsables des services d'alimentation en eau potable sont en première ligne. Elles ont l'obligation depuis 2014 et les décrets issus de la loi dite "Grenelle" de réaliser un diagnostic de leurs réseaux puis d'établir un plan d'actions pour améliorer les rendements. Jusqu'en 2016, les collectivités n'étaient pénalisées que lorsque la connaissance de leurs réseaux était insuffisante. Depuis 2017, en cas de rendement insuffisant et d'absence de plan d'actions, ces collectivités voient leur redevance pour prélèvement d'eau potable doublée afin de les inciter à mettre en œuvre des actions concrètes de réduction des fuites et ainsi baisser la pression du prélèvement sur les milieux aquatiques.

Sur le bassin Rhin-Meuse, 977 collectivités desservent 1 416 réseaux de distribution d'eau potable.

La connaissance des réseaux est jugée conforme pour 94,5% des collectivités. En revanche, pour 77 réseaux d'eau potable, cette connaissance est insuffisante (contre 84 en 2018 et 93 en 2017).

Parmi les 1 339 réseaux d'eau potable ayant un bon niveau de connaissance, 246 ont un rendement insuffisant dont 138 sans plan d'actions.

Le rendement moyen déclaré est de 76% (le rendement cible fixé dans le cadre des lois Grenelle s'élève à 80%). Les réseaux dont le rendement est inférieur à cette cible ont un rendement moyen de 55%. Dans ce cas, c'est pratiquement la moitié de l'eau mise dans le réseau qui est perdue dans les fuites !

En conséquence, la redevance pour les prélèvements "alimentation en eau potable" a été doublée pour 117 réseaux, ce qui représente un montant de majoration total de 339 580 euros.

Au final en 2019, 85% des réseaux sur le bassin Rhin-Meuse sont conformes à l'ensemble des exigences de la réglementation en termes de réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, contre 82,6% en 2018 et 84,1% en 2017.

### Modernisation des déclarations

Depuis 2006, les agences de l'eau ont mis en place un téléservice permettant aux redevables de déclarer sur Internet leurs données. Les avantages de cette déclaration en ligne sont multiples. Au-delà des économies de papier et d'affranchissement, cela permet de simplifier la déclaration car certaines rubriques peuvent être déjà pré-remplies (comme c'est le cas pour les industriels soumis au suivi régulier des rejets) et de la sécuriser : champs qui permettent d'éviter les saisies erronées, meilleure maîtrise des délais...

Malgré une augmentation constante des télédéclarants, en 2019, l'agence de l'eau a souhaité accélérer encore le recours à ce service. Ainsi en début de campagne 2019, l'agence de l'eau n'a plus procédé à l'envoi de formulaire papier à l'ensemble des redevables. Le taux de déclaration est ainsi passé de 73% en 2018 à 92% en 2019 !

## POINT DE VUE



Jonathan Dahmani, conseiller irrigation à la chambre d'agriculture d'Alsace

### Jonathan Dahmani

#### Accompagner les irrigants dans leur télédéclaration

Nous aidons régulièrement les irrigants dans leur déclaration de prélèvement. Le passage à la télédéclaration s'est fait progressivement et nous avons pu les accompagner dans la familiarisation à l'outil informatique. Des points particuliers, comme la problématique de changement de compteur, n'étaient pas toujours évident à appréhender, et l'ajout de fiche explicative a permis d'aider à la compréhension. La chambre d'agriculture a organisé en 2019 "les rendez-vous des irrigants" : 3 journées d'information au cours desquelles le dispositif de télédéclaration de l'agence de l'eau était présenté. Ces réunions ont permis de sensibiliser plus de 200 irrigants, d'expliquer comment et pourquoi télédéclarer, susciter des échanges ou éclaircir des points particuliers (compteurs partagés, compteurs mobiles...).



# LA PLANIFICATION LA GOUVERNANCE LOCALE

Lac de Gérardmer (88)

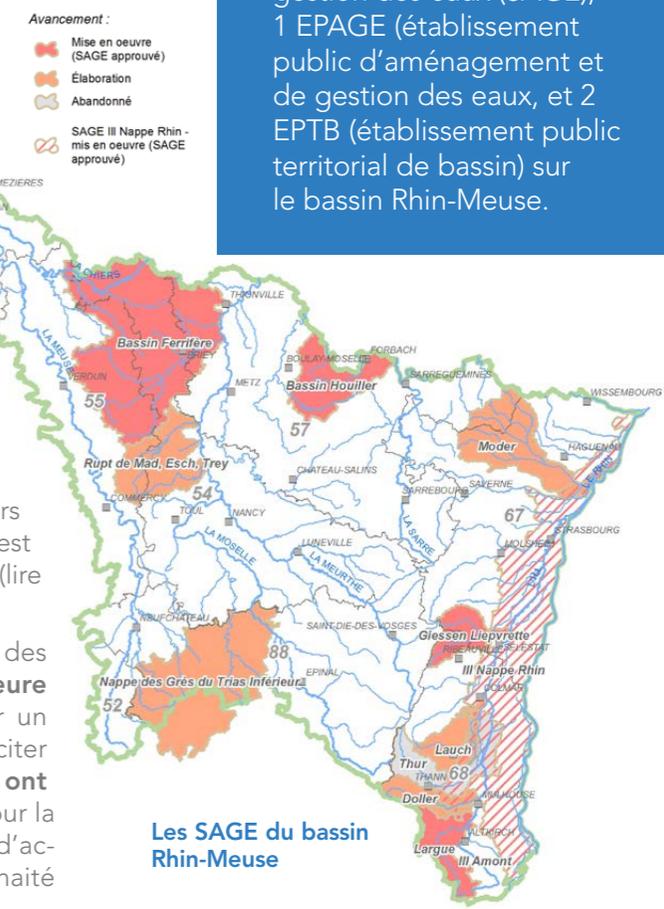
## UNE VALORISATION des démarches SAGE à conforter

Le bassin Rhin-Meuse compte 11 schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) couvrant 40% de son territoire. Cette gouvernance locale introduite par la loi sur l'eau de 1992 offre un lieu de concertation inédit pour identifier les problématiques locales et proposer un plan d'actions. **En 2019, les projets de SAGE Doller et Lauch, avant enquête publique, ont reçu un avis favorable du Comité de bassin.**

Pour la nappe des Grès du Trias inférieur, d'importants débats et controverses ont eu lieu donnant de fait un coup d'accélérateur du SAGE des Grès du Trias inférieur (secteur de Vittel, 88)

Enfin, le SAGE Rupt de Mad, Esch, Trey, également en cours d'élaboration, a bénéficié d'une dynamique particulière qui s'est conclue par la naissance de la démarche Mad'in l'Eau Reine (lire par ailleurs).

Au-delà de l'élaboration et du déploiement opérationnel des SAGE, **une attention particulière est portée à une meilleure valorisation de la démarche** auprès des élus pour obtenir un effet d'entraînement, ou auprès de la population pour expliciter la stratégie retenue. **Trois cérémonies de remise de labels ont été organisées en 2019** (bassin ferrifère, III Nappe Rhin et pour la première fois sur le bassin houiller). Pour intensifier ce type d'actions, les présidents des commissions locales de l'eau ont souhaité bénéficier d'un appui en communication pour faciliter le porté à connaissance des actions positives déployées sur leur territoire. Il devrait être effectif en 2020.



## Chiffre

**11** schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), 1 EPAGE (établissement public d'aménagement et de gestion des eaux, et 2 EPTB (établissement public territorial de bassin) sur le bassin Rhin-Meuse.



Cérémonies de remise des labels SAGE 2019



Visite de terrain dans le cadre de l'atelier des territoires consacré à la Moselle

## Transfert de compétences : l'agence de l'eau présente aux côtés des collectivités

L'agence de l'eau Rhin-Meuse poursuit son accompagnement de financement d'études dites de gouvernance dans le cadre des transferts de compétences liés à la réforme territoriale. Les questions auxquelles il est nécessaire de répondre relèvent de plusieurs enjeux : quelles incidences financières sur le prix sur l'eau ? Quelles opportunités quant à la prise en charge de l'ensemble des compétences ? Quel état des lieux du patrimoine à gérer ? Quels investissements nécessaires à moyen et long terme pour initier une véritable gestion patrimoniale ? En 2019, **5 études de ce type ont été financées, qu'il s'agisse de prise de compétences en matière d'eau potable ou d'assainissement.**

## Prévention des inondations : début de la démarche sur la Moselle et la Sarre

Deux nouveaux programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI), présentés au stade de l'intention, ont reçu un avis favorable. Ils concernent la Moselle Aval et la Sarre. Ils ont pour objectif de proposer une politique globale, pensée à l'échelle d'un territoire à risque d'inondation. Le PAPI Moselle aval concerne près de 781 000 habitants (605 communes, 27 EPCI) sur 3 départements. Le PAPI de la Sarre, quant à lui, sur 2 départements (Moselle et Bas-Rhin) concerne 217 000 habitants (290 communes et 10 EPCI). La prochaine étape est la rédaction en elle-même des programmes d'actions de prévention des inondations. Ils viendront s'ajouter aux 6 autres PAPI déjà existants sur le bassin Rhin-Meuse.

## Ateliers des territoires : test réussi !

**Cette démarche nationale a été déclinée sur deux secteurs du bassin Rhin-Meuse** : la Moselle comme axe fédérateur du projet de territoire de la communauté d'agglomération d'Épinal (88) et le Rupt de Mad (55, 54, 57) pour assurer une solidarité territoriale de la ressource en eau entre l'amont et l'aval et dépasser les conflits d'usages de l'eau. Cette démarche pilotée et financée conjointement par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est et l'agence de l'eau Rhin-Meuse, avec l'appui des directions départementales des territoires a permis de faire émerger des réflexions et des pistes concrètes pour faire de l'eau une ressource pour l'aménagement.

Accompagnées d'une équipe pluridisciplinaire d'experts, toutes les parties prenantes (collectivités, chambres consulaires, services de l'État, fédérations de pêche, parc naturel, associations...) ont travaillé pendant plus d'une année. **Visites de terrain, identification des interactions et dépendances existantes entre les acteurs, projection du territoire à 10 ans...** ont rythmé les séquences de travail des deux collectifs. 2019 a vu l'aboutissement des démarches.

**Pour le Rupt de Mad, le projet Mad'in L'Eau Reine est né.** Dix actions ont été identifiées (certaines émergentes ou planifiées, d'autres nouvelles) s'organisant autour de deux enjeux (adduction d'eau potable et filières agricoles, attachement et attractivité) et de la structuration d'une gouvernance à venir. La signature de l'engagement collectif "Mad'in L'Eau Reine" a symbolisé l'implication politique des partenaires, gage de développement de ce projet.

Du côté d'Épinal, cette initiative a permis de remettre la Moselle et ses affluents au centre des réflexions. Des perspectives très prometteuses ont émergé pour restaurer, renaturer les cours d'eau, adapter les politiques d'aménagement du territoire aux sensibilités des milieux naturels, pérenniser les ressources en eau en quantité et en qualité à l'heure du changement climatique, et valoriser ce cadre de vie remarquable que représente la vallée alluviale de la Moselle pour ses habitants et bien au-delà. Des actions sont déjà engagées ou en réflexion. Elles constituent le socle d'un futur contrat de territoire "Eau et Climat".

POINT DE VUE



Gilles Soulier,  
président de  
la CLE du  
SAGE Rupt de  
Mad Esch Trey

## Gilles Soulier Des liens renforcés

Partager une vision commune sur l'avenir du territoire du Rupt de Mad, c'est l'objectif ambitieux que nous nous sommes fixé en participant aux différents temps d'ateliers des territoires. Les collectivités et les acteurs du bassin versant du Rupt de Mad ont ciblé 10 projets pour la reconquête de la qualité de l'eau et le développement du territoire.

La démarche baptisée Mad'in L'Eau Reine en 2019, se veut exemplaire et innovante. Les travaux s'orientent vers la transition agroécologique, la structuration de débouchés et la valorisation des produits locaux, le développement de l'attractivité économique du territoire...

Notre objectif à court terme est de structurer cette dynamique au sein d'une gouvernance partagée. Ce pourrait être une nouvelle structure à créer.

Cette démarche a renforcé les liens du collectif d'acteurs aujourd'hui engagé dans le projet. Elle contribue directement à nos objectifs de gestion équilibrée des ressources en eau, tant en qualité qu'en quantité sur le périmètre du SAGE Rupt de Mad, Esch, Trey, aujourd'hui en élaboration.



# LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

## UNE SOLIDARITÉ pour un accès à l'eau pour tous

La mise en œuvre des droits humains à l'eau et à l'assainissement constitue un secteur prioritaire d'intervention de la politique de développement et de solidarité internationale que la France renforce actuellement pour faire face aux objectifs de développement durable fixés par l'ONU dans son agenda 2030 et à ceux de l'accord de Paris sur le climat. Parmi les acteurs sollicités, la loi Oudin-Santini permet depuis 2005 aux collectivités gestionnaire des services de l'eau et de l'assainissement et aux agences de l'eau de consacrer jusqu'à 1% de leurs ressources financières à la coopération internationale dans le secteur de l'eau.

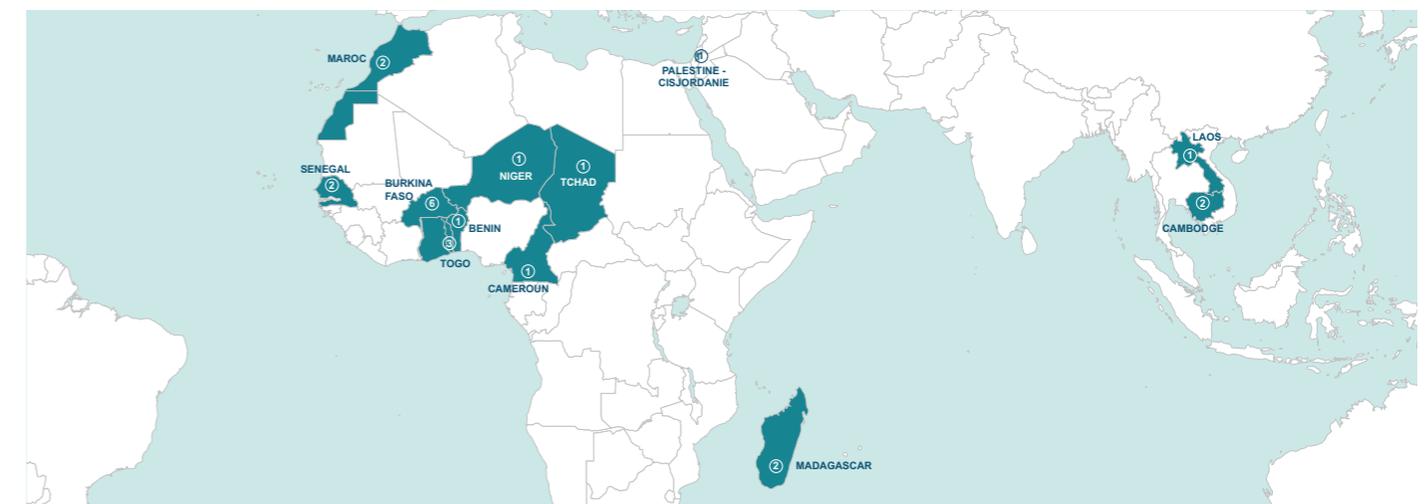
En contribution à cette ambition nationale, le 11<sup>ème</sup> programme de l'agence de l'eau a reconduit une enveloppe annuelle de 1,3 M€ au bénéfice d'une politique de coopération internationale en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations les plus déshéritées, de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le réchauffement climatique.

En 2019, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a mené 25 actions de solidarité, pour un montant de 935 000 euros dans 12 pays, comme le Burkina Faso (5), le Togo (3) ou le Sénégal (2).

### Chiffres

**25** projets solidaires soutenus par l'agence de l'eau en 2019

Près d'**1 M€** d'aides accordées en 2019



Répartition géographique des projets financés par l'agence de l'eau Rhin-Meuse en 2019

## “100 projets eau et climat pour l’Afrique” : projet pilote au Cameroun

A l’occasion de la COP21, plus de 300 acteurs de l’eau de la planète ont signé en 2015 le **Pacte de Paris** sur l’eau et l’adaptation au changement climatique priorité présidentielle. Parmi les engagements, la création d’une plateforme d’incubation “100 projets Eau et Climat pour l’Afrique” permet d’identifier des projets, des partenaires et des acteurs, et propose un suivi continu d’experts du secteur de l’eau, du climat et de la finance sur des thématiques spécifiques. Dans ce cadre, lors de la 3<sup>ème</sup> édition du “One Planet Summit” en mars 2019, **les agences de l’eau se sont engagées à accompagner une vingtaine de projets sur 5 ans.**

L’agence de l’eau Rhin-Meuse a initié un projet pilote au Cameroun, sur le bassin de la Sanaga avec pour objectif d’appuyer techniquement et institutionnellement le ministère de l’eau et de l’énergie du pays à mettre en œuvre une politique de gestion intégrée des ressources en eau sur le fleuve. En partenariat avec les acteurs locaux, ce type de coopération se traduit par un appui technique et institutionnel visant l’élaboration de stratégies d’adaptation aux impacts des changements climatiques, comme la désertification, la montée du niveau de la mer en zones littorales ou l’accroissement des phénomènes climatiques extrêmes (vents violents, températures élevées et fortes précipitations, sécheresse).

### Coopération transfrontalière

L’agence de l’eau est impliquée aux côtés de la direction régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement Grand Est dans les travaux des trois commissions fluviales du Rhin (CIPR), de la Meuse (CIM) et de Moselle Sarre (CIPMS). En 2019, les travaux ont porté sur la préparation des 3<sup>èmes</sup> cycles de gestion de la Directive cadre sur l’eau, tout particulièrement au sein de la CIM et des CIPMS. La CIPR s’est concentrée, par ailleurs, sur le bilan du programme Rhin 2020 et la préparation du plan Rhin 2040. Les engagements des États membres figurant dans ces documents recourent largement les priorités du 11<sup>ème</sup> programme d’intervention de l’agence de l’eau, notamment en matière de réduction des macropolluants et de continuité écologique.

A cet égard, le plan Rhin vivant, dont les bases ont été jetées dans le 11<sup>ème</sup> programme de l’agence de l’eau, constitue désormais une priorité transfrontalière, gage d’une mobilisation forte et durable et signe d’une prise de conscience de la nécessité de raisonner tous les aménagements sous climat changeant.



Un ouvrage d’alimentation en eau potable réalisé dans le cadre du projet d’incubation sur le bassin de la Sagana (Cameroun)

## Gestion intégrée de la ressource et coopération décentralisée au Cambodge et au Laos

Des actions de coopération institutionnelle avec le Laos et le Cambodge se sont poursuivies avec des résultats satisfaisants. Sur le bassin du Stung Sen (Cambodge), l’agence de l’eau Rhin-Meuse, les autorités locales et les partenaires, ont articulé leur coopération institutionnelle avec l’émergence de projets pilotes de coopération décentralisée ayant permis la réalisation de systèmes d’alimentation en eau potable sur 7 premières communes. Après l’installation de comités de gestion et la définition des plans d’actions associés, la mise en place d’un syndicat de communes pour gérer ces infrastructures et pérenniser le service d’eau s’est amorcée de façon concrète. A travers cet accompagnement au Cambodge initié depuis 2012, l’agence de l’eau a eu la volonté d’inscrire son action dans la durée.



# LA SENSIBILISATION

Animation proposée par la maison de la nature Bruche Piémont, dans le cadre des programmes éducatifs

# SENSIBILISER LES ACTEURS DE L'EAU ET LES CITOYENS

L'appel à initiatives pour le soutien à des programmes éducatifs, nouveauté introduite par le 11<sup>ème</sup> programme, aura marqué le début d'année 2019. L'agence de l'eau réaffirme ainsi son engagement en faveur de l'éducation et de la sensibilisation des jeunes et des citoyens. Un soutien qu'elle inscrit dans la durée puisque le conventionnement avec les associations, cibles principales de cet appel à initiatives, porte sur les années 2019 à 2021.

A l'issue du jury, **23 dossiers ont été retenus pour une dotation totale de 2,9 M€**. Les programmes proposés tant pour un public de jeunes que d'adultes correspondent à quelque 4 000 jours par an de sensibilisation aux enjeux de l'eau, de la biodiversité, de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, au changement de pratiques pouvant être portées par le citoyen vis-à-vis de la pollution diffuse et toxique...

Sur l'année scolaire 2018-2019, 108 classes d'eau ont été financées (64 800 €). Le sujet d'études proposé était les milieux humides, leur richesse, leur rôle dans la gestion de la ressource en eau et sur le climat à l'appui d'un cahier pédagogique dédié. La création de haikus illustrés (petit poème très court) est venue entériner l'apprentissage des jeunes écoliers.

Enfin, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a financé 33 opérations de communication, d'information et de sensibilisation portées en particulier par les collectivités et associations.



Un arbre à vœux pour témoigner de l'importance de l'eau, lors du village éco-citoyen - Mai 2019, Parc Jean-Marie Pelt, Metz (57)

## Chiffres

# 3,1 M€

d'aides accordées en 2019 dont plus de 90% pour les associations dans un cadre pluriannuel

# 108

classes d'eau financées, soit 2 627 élèves sensibilisés

# 94,3%

c'est le pourcentage des réponses faites dans un délai de 30 jours (délai de rigueur) aux demandes d'information arrivées à la Délégation à la Communication

# 7 millions,

c'est le nombre de personnes ayant vu une publication de la campagne nationale des agences de l'eau "En immersion"

# +34%

c'est la progression du nombre d'abonnés sur le compte Twitter, +48% pour Facebook

## L'eau a quelque chose à vous dire

Lancée en décembre 2018 par les agences de l'eau, la campagne En Immersion poursuit sa quête de sensibilisation pour apporter aux citoyens une information transparente et accessible sur les enjeux liés à l'eau. 11 thèmes ont fait l'objet d'une exploration par Léa et Max, les deux héros de la série. Gestion des eaux pluviales, protection des captages, implication citoyenne, économies d'eau, micropolluants toxiques industriels sont parmi ceux-ci. A chaque épisode, un riche contenu éditorial est produit constituant au fil de la "saga" un vivier documentaire et pédagogique mis à disposition de tous. D'ailleurs les sollicitations sont plurielles pour l'utilisation de ces informations, même les manuels pour le baccalauréat !

A fin 2019, plus de 7 millions de personnes ont été touchées par au moins une publication postée sur Facebook. Les interactions sont nombreuses et variées, preuve que le sujet de l'eau est source de discussions !

### UNE BALADE ÉNIGME POUR DÉCOUVRIR AUTREMENT LE PATRIMOINE NATUREL ET AQUATIQUE

Ce sont plus de 800 personnes, enfants, parents, grands-parents qui se sont retrouvés dimanche 29 septembre pour parcourir les 4 ou 12 kilomètres longeant la Souffel jusqu'à sa source, traversant vignes et derniers vergers du secteur. Petits et grands munis d'un plan et d'un carnet à énigmes ont appris tout en s'amusant sur le cours d'eau, ses affluents et sur les actions mises en œuvre pour la reconquête de sa qualité. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique territoriale "Souffel 2027" contractualisée dès 2014 entre collectifs, chambre d'agriculture et agence de l'eau Rhin-Meuse et dans laquelle les habitants ont toujours été appelés à se mobiliser.

## POINT DE VUE



Véronique Mateus, directrice du centre d'initiation à la nature et à l'environnement - Le Moulin Nature Lutterbach (68)

### Véronique Mateus

*L'eau source de vie*

C'est un enjeu prioritaire pour le territoire urbain et périurbain de l'agglomération mulhousienne en sud Alsace qui compte environ 278 000 habitants. Le Moulin Nature s'inscrit dans une réponse pédagogique écocitoyenne vers tous les publics, enfants, jeunes, familles et adultes de milieux socioculturels différents.

Le programme d'animations de terrain que nous proposons s'articule autour de trois axes : agir pour limiter la pollution (jardins sans pesticides, développement de comportements citoyens par la création de ses propres produits ménagers, cosmétiques...), l'eau dans la vie de citoyen et lutte contre son gaspillage... Nous impulsions aussi un travail sur l'eau durable et l'énergie, une perspective d'avenir !

Nos actions sont très variées : animations scolaires tous niveaux, centres de loisirs, camps, club nature, balades naturalistes, conférences, expositions.

# LA CONNAISSANCE

## NET PROGRÈS POUR LES COURS D'EAU dont 27% sont dans un bon état écologique

Étape fondamentale, l'état des lieux du bassin Rhin-Meuse, adopté fin 2019, livre de précieux enseignements sur la qualité des eaux, leurs sources de dégradations et les émissions de substances toxiques.

On note la progression du bon état écologique de 5% des rivières en 4 ans. Si cette tendance se poursuit, l'objectif de 40% de masses d'eau de surface en bon état écologique pourrait être atteint en 2027. Parmi les principaux facteurs limitant identifiés par les experts on trouve le phosphore, l'oxygène, les pesticides agricoles, les pics de nitrates et les conditions météorologiques qui ont un impact à la fois quantitatif et qualitatif sur les ressources en eau.

La multiplication des alertes liées au changement climatique peuvent avoir de multiples conséquences : moindre dilution, fragilisation du fonctionnement des cours d'eau, remise en cause d'activités consommatrices d'eau...

La réduction des substances toxiques prioritaires (métaux, pesticides, hydrocarbures de type HAP...) reste, quant à elle, insuffisante et difficile à évaluer en raison notamment de sources d'émissions multiples et diffuses.

Si 9 masses d'eau souterraines sur 19 sont encore en mauvais état qualitatif du fait de la généralisation des pollutions en phytosanitaires et des dégradations localisées en nitrates, le déploiement de programmes d'actions ciblées sur certaines aires d'alimentation en eau des captages prioritaires permet pour sa part des baisses rapides et spectaculaires en nitrates. Ce constat a été fait sur 56% des captages cibles, soit 2 fois plus que sur l'ensemble des autres captages.

Concernant les pressions en hydromorphologie, elles ont été levées sur 20 masses d'eau (tout ou partie des cours d'eau) mais elles restent très présentes et nécessitent des programmes d'actions spécifiques.

### Chiffres

# 55%

des masses d'eau superficielles en bon état au regard des macropolluants

# 896

stations de surveillance (eau superficielle et eau souterraine)

# 3 millions

de données produites dans le cadre du programme de surveillance 2019

## Un schéma exploratoire de l'alimentation en eau potable à horizon 2050 face à la problématique chlorures

Dans les vallées de la Meurthe et de la Moselle, entre Nancy et la frontière luxembourgeoise, la gestion de l'eau s'est historiquement organisée autour des contraintes liées aux concentrations en chlorures d'origine naturelle et anthropique, sachant par ailleurs, que les périodes d'étiage amenées à se renforcer avec le changement climatique augmenteraient ces concentrations. C'est pourquoi, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a sollicité le BRGM pour diagnostiquer la vulnérabilité de la desserte en eau potable des populations à l'horizon 2050, et pour simuler et explorer les impacts de plusieurs scénarios (évolution des besoins en eau, évolution des concentrations en chlorures dans les alluvions de la Moselle sous changement climatique, crise en cas de rupture de canalisation et pollutions diffuses). L'étude conclut en un besoin de sécurisation pérenne pour les services dépendants des alluvions de la Moselle dans des zones de concentrations en chlorures élevées. Plus généralement, il s'agira de sécuriser les ressources en eau disjointes de la nappe d'accompagnement de la Moselle à l'instar de la branche Rupt de Mad pour l'agglomération messine.

### POINT DE VUE



ingénieur environnement,  
Bureau de recherches  
géologiques et minières (BRGM)

## Nicolas Aubert

Le complexe  
de désobusage  
"Clere & Schwander"

En 2014, le BRGM a identifié un ancien complexe industriel de destruction d'engins de guerre et de munitions chimiques de la première guerre mondiale dans le canton de Spincourt (55). Près de 100 ha de parcelles agricoles ont été mises sous séquestre en 2015 par la préfecture et des investigations sur les milieux sols superficiels, sols profonds, eaux de surface, eaux souterraines, sédiments, végétaux ont été réalisées. Ces investigations ont permis de réduire à 12 ha les zones sous séquestre et de montrer l'absence d'impact sur les eaux de surface et les sédiments. Des zones de pollutions concentrées dans les sols (jusqu'à 2 m de profondeur) ont été mises en évidence. Quelques composés ont été détectés dans les eaux souterraines et de nouvelles investigations y sont recommandées.



Le nombre de rivières en bon état, sur la base d'un panel de 160 points de mesures suivis depuis 1990, a triplé entre 1990 et 2010. La progression continue avec 1/4 des rivières en mauvais état en 2010 aujourd'hui passées en bon état. Ces progrès sont actuellement ralentis vraisemblablement en lien avec le changement climatique.

## Écoprescription : une démarche unique en France à généraliser !

C'est sur le territoire pilote du Pays de Remiremont et de ses vallées (88), bassin versant de la Moselle, qu'a démarré en juin 2016 l'action "**Écoprescription, se soigner sans polluer**", qui vise à diminuer les résidus médicamenteux dans l'environnement. Portée par l'association de médecins lorrains pour l'optimisation de la qualité des soins (ASOQS), cette opération promeut une modification de comportement des professionnels de santé au moment de la prescription, afin de favoriser le choix de molécules à faible impact environnemental et à performance thérapeutique équivalente. Le projet visait également à favoriser l'éco-geste grâce au retour des médicaments non utilisés vers une filière d'élimination sécurisée. **Le bilan de l'action publié fin 2019 montre qu'il est possible de mobiliser les prescripteurs du système de soins ambulatoires** (médecins, pharmaciens, vétérinaires), que les pratiques médicales ont évolué avec **une prise de conscience des médecins généralistes** et que la population a été sensible à ce sujet. Une autre des conclusions et recommandations, est le besoin de la part des acteurs de santé d'une base de données sur l'écotoxicité des médicaments.

En 2019, l'agence de l'eau a souhaité centrer sa connaissance sur le thème de la disponibilité en eau, thématique qui prend de plus en plus d'importance avec les conséquences attendues du changement climatique. L'agence de l'eau a accompagné la Région Grand Est dans l'élaboration d'une étude qui débutera en 2020. Elle permettra de déterminer les secteurs du bassin Rhin-Meuse où la quantité d'eau est un enjeu actuel et d'avenir.

L'agence de l'eau poursuit l'évaluation de ses politiques. En 2019, les actions de restauration de cours d'eau et les opérations agri-mieux ont fait l'objet de retours d'expériences. Par ailleurs, une étude a été initiée sur l'impact socio-économique de l'activité de l'établissement.

## UNE NOUVELLE ESPÈCE SENTINELLE

Pour suivre la contamination chimique des organismes aquatiques, l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'intéresse à une nouvelle espèce sentinelle : les dreissènes.

Les dreissènes sont des bivalves d'eau douce (des sortes de moules), originaires de la Caspienne qui ont colonisé les canaux, cours d'eau et lacs européens et américains au cours du 19<sup>ème</sup> siècle. **Elles sont désormais bien implantées sur la Meuse, la Moselle et le Rhin.**

Ces organismes sont intéressants en biosurveillance car ils filtrent de grandes quantités d'eau et ils bioaccumulent dans leur chair une partie des micropolluants auxquels ils sont exposés tout au long de leur vie. C'est pourquoi **l'analyse de ces organismes peut constituer une photo représentative de la contamination des rivières.**



L'agence de l'eau Rhin-Meuse contribue à plusieurs projets transfrontaliers visant à utiliser les dreissènes comme bioindicateur sur l'ensemble des bassins internationaux de la Meuse et du Rhin (dont la Moselle et la Sarre).

En 2017/2018, dans le cadre de coopération transfrontalière, des dreissènes et des gammars (microcrevettes d'eau douce) ont été exposées pendant 2 mois consécutifs sur 23 sites du bassin Rhin-Meuse. **Les premiers résultats présentés en 2019 confirment la complémentarité de ces 2 espèces bioindicatrices**, notamment du fait de leur mode d'alimentation différent. Les dreissènes se sont avérées les plus résistantes aux conditions les plus hostiles et des résultats ont pu ainsi être obtenus pour chacun des sites étudiés. Un gradient de contamination a pu être observé entre les différentes stations pour certains métaux, des micropolluants organiques (HAP, PCB, PBDE) et deux médicaments (ibésartan et diclofénac).

Ces résultats très prometteurs restent à consolider par l'établissement de valeurs seuils de référence. Ils mériteront d'être confortés par de nouvelles campagnes représentatives d'autres conditions hydrologiques.

# LES MOYENS HUMAINS

## UNE ORGANISATION RENOUVELÉE pour impulser la politique de l'eau

Le projet de réorganisation interne "AERM 2022" a permis d'initier une réflexion visant à définir un nouvel équilibre des missions/moyens/organisation, en respectant le schéma d'emploi contraint fixé par le Gouvernement. Les travaux préparatoires de 2018 auront permis d'énoncer les principaux enjeux poursuivis par l'agence de l'eau. 2019 aura donné lieu à des échanges sur un schéma d'organisation optimale pour anticiper et mettre en œuvre les objectifs du 11<sup>ème</sup> programme et poursuivre, voire consolider les missions de connaissance et de planification de l'établissement et préserver une présence sur le terrain auprès des maîtres d'ouvrage.

Ainsi, les principes généraux d'organisation des nouvelles Direction des achats et du patrimoine, Direction de la connaissance, de la planification, du programme et des politiques d'intervention et de la Direction des aides et de l'action territoriale ont été validés.

Ces préfigurations se prolongeront début 2020 avec la mise en place de la nouvelle organisation à compter du 1<sup>er</sup> mars en phase avec les nouvelles priorités et compétences de l'établissement : création d'une entité dédiée à l'impulsion des contrats de territoire "Eau et Climat", développement de fonctions nouvelles d'expertise centrée sur la transversalité des politiques de l'eau, création d'un service de la connaissance pour dynamiser la valorisation externe des résultats, renforcement de la direction des aides grâce à l'optimisation des moyens consacrés aux fonctions dites support.

## FORMATIONS EN HAUSSE en 2019

En 2019, 687 jours de formation ont été réalisés, soit 4,10 jours moyen par agent. Les formations les plus suivies (21%) sont celles relatives à la communication et au management.

11 agents ont bénéficié de formations (préparation au concours de la fonction publique ou territoriale) dans le cadre du congé personnel de formation, en vue notamment d'une évolution professionnelle dans le secteur public.

## Chiffres

Plafond d'ETPT\* :

**167,31**

Budget formation :

*(comptes exécutés 2019)*

**101 078 €**

\* ETPT : Equivalent temps plein travaillé

## Transition écologique de l'établissement

consommation d'énergie :

**-6,1%**

*(travaux de réhabilitation des bâtiments et amélioration de l'isolation)*

Biodiversité

**38 espèces**

*d'oiseaux observées sur l'éco-campus ; un lépidoptère protégé également observé*

**25%**

*c'est la part (en euros) consacrée au bio au restaurant d'entreprise*

## LES AGENCES DE L'EAU renforcent leur coopération

La démarche de mutualisation sans précédent, initiée mi-2018, auprès des agences de l'eau vise l'ensemble de leurs activités et se décline en 36 projets et 14 thématiques. L'ambition de ce plan de mutualisation est de consolider le modèle des agences de l'eau, et de mieux rationaliser les moyens consacrés aux missions communes.

Fin 2019, 13 mandats étaient validés et la majorité des projets ont franchi l'étape d'état des lieux. Les premiers résultats sont le fruit d'un engagement important et productif des équipes. Le chantier le plus structurant, est celui de la création d'une direction unique des systèmes d'information et des usages numériques mi 2020. Un autre chantier d'envergure concerne la mise en place d'un centre de services partagé (CSP) dédié à la paie et à la gestion administrative.

Cette démarche d'ensemble est assortie de mesures d'accompagnement répondant aux besoins identifiés (montée en compétences, reconversion, mobilité...).

Au-delà de la démarche de mutualisation, l'année 2019 a connu une activité inter-agences de l'eau soutenue, qu'il s'agisse du domaine financier, du domaine des ressources humaines ou des thématiques "métiers" avec par exemple la formalisation du contenu des paiements pour services environnementaux...

### Accompagner les agents au plus près de leurs besoins

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique vise à moderniser le statut et les conditions de travail dans la fonction publique. Dans ce cadre, elle crée, pour les agents contractuels, un dispositif de rupture conventionnelle (décret 2019-1593 du 31/12/19) sur la base d'un commun accord avec son employeur. Il donne droit à une indemnité de rupture dont les montants doivent être fixés par décret ainsi qu'au bénéfice de l'assurance chômage. Ce dispositif, dont la déclinaison opérationnelle reste à définir, sera mis en œuvre dès 2020.

Par ailleurs, d'autres mesures d'accompagnement, en cours de validation, vont venir renforcer les dispositifs en place (formation, coaching...).

### Voyage d'études au Lac du Der (51) conjointement avec les équipes de l'Office français de la biodiversité

*Cette journée a été organisée sur le site du plus grand lac artificiel de France, également classé site Ramsar. Les participants des deux structures, formant depuis 2018 une communauté de travail sur le site de Rozérieulles, ont assisté à des visites techniques, observations ornithologiques et découverte d'aménagements en faveur de la faune.*



### Démarches éco-responsables pour un site d'exception

Dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets, des ateliers "Apprenons à trier nos déchets de bureau" ont été proposés aux personnels de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de l'office français de la biodiversité. A cette occasion, des ambassadeurs du tri de Metz Métropole (57) sont venus rappeler les nouvelles consignes de tri des déchets non recyclables et recyclables, déclinées plus particulièrement aux déchets de bureau.

Par ailleurs, la fabrication de produits ménagers au naturel a permis de sensibiliser le personnel à la thématique des substances dangereuses et à leur possible substitution y compris dans notre quotidien.

12 kilos de miel ont été récoltés en 2019 sur les 2 ruches gérées par des agents apiculteurs. Ce nouveau millésime a été dégusté au restaurant d'entreprise et une distribution a été organisée auprès de tous les services.

Enfin, un bac supplémentaire de permaculture a été installé sur l'éco-site. Il complète les 5 bacs existants qui bénéficient de soins attentifs d'agents pour une production potagère.



Audrey Frut Gautier, directrice de mission, Ernst&Young Consulting

### Audrey Frut Gautier

*Un plan d'actions d'envergure*

J'interviens depuis près de 10 ans en appui au pilotage de projets de transformation complexes et en accompagnement de projets de réorganisation auprès des institutions publiques. C'est ce savoir-faire que je mets aujourd'hui au service des 6 agences de l'eau pour la mise en place d'un plan d'actions destiné à renforcer leur efficacité globale. Celui-ci mise sur la mutualisation inter-agences comme meilleure option organisationnelle pour permettre une plus grande résilience face à la baisse des effectifs et, à ce titre, constitue une réponse forte aux besoins de coordination renforcée. Mais ce plan doit également être vu comme une opportunité pour retrouver des marges de manœuvre, tout en maintenant le même niveau de qualité et de professionnalisme dans la mise en œuvre des missions, et se doter de la capacité à prendre en compte de nouveaux enjeux, mais aussi améliorer la qualité de vie au travail et offrir des parcours de carrière plus intéressants et plus riches aux collaborateurs.

# RÉALISATION DU BUDGET

(en millions d'euros)

	Autorisation d'engagement (AE)		Crédits de paiement (CP)		Recettes		
	Exécution 2019	Taux d'exécution	Exécution 2019	Taux d'exécution		Exécution 2019	Taux d'exécution
Interventions	121 201 037	95%	111 999 940	88%	Redevances (en encaissement)	154 122 408	99%
Investissement	777 000	100%	746 900	61%	Autres recettes propres	2 434 301	162%
Fonctionnement	3 348 639	91%	3 395 557	92%			
Personnel	13 036 339	98%	13 141 880	98%			
Contribution	16 452 099	100%	16 452 099	100%			
<b>TOTAL</b>	<b>154 815 114</b>	<b>96%</b>	<b>145 736 377</b>	<b>90%</b>		<b>156 556 709</b>	<b>100%</b>

Chiffre

**-1%**

c'est le taux d'évolution  
des restes à payer

# L'AGENCE DE L'EAU Rhin-Meuse

**L'eau est un patrimoine commun de la nation. La préservation de cette ressource et le respect des écosystèmes naturels sont d'intérêt général.**

Or, même sans nous en rendre compte, nous utilisons l'eau de notre environnement pour produire des aliments, de l'énergie, des biens et services, pour se déplacer ou dans notre vie quotidienne... Ces différents usages fragilisent les équilibres naturels.

Préserver l'environnement vivant qui nous entoure, pour notre santé qui en dépend, nos activités et la qualité de notre cadre de vie est une nécessité.

**Au cœur de ce travail, l'agence de l'eau Rhin-Meuse donne vie localement aux priorités environnementales de l'État tout en agissant au plus près des enjeux du territoire.** Elle est chargée de surveiller l'état de santé des milieux aquatiques et de favoriser les projets permettant de préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques sur son périmètre d'intervention : le bassin Rhin-Meuse (8 départements en tout ou partie : Ardennes, Haute-Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin)..

Comment ? À partir des redevances qu'elle perçoit sur la consommation et la pollution de l'eau, elle réinjecte l'essentiel de son budget sur le territoire en mobilisant ses connaissances, ses compétences et ses financements pour les projets répondant à ses priorités.

Aux côtés de toutes celles et ceux qui ont un rôle important dans la gestion de l'eau, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité, l'agence de l'eau Rhin-Meuse oriente, stimule et impulse les actions vertueuses.

**L'agence de l'eau Rhin-Meuse protège notre patrimoine commun.**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**AGENCE  
DE L'EAU  
RHIN•MEUSE**

Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Rozérieulles - BP 30019  
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Tél. 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85  
agence@eau-rhin-meuse.fr

Suivez l'actualité  
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :

**www.eau-rhin-meuse.fr**    

